

UNIONISTES ET HOME-RULE

Lord Lansdowne déclare qu'il votera la seconde lecture du bill proposé en amendement

NOUVELLES PROPOSITIONS DES ULSTERISTES

M. Asquith serait prêt à abandonner son projet de prendre le vote dans les comtés d'Ulster

Londres, 1. — On a proposé, aujourd'hui, à la Chambre des Lords, la seconde lecture du bill en amendement au bill du Home Rule. Le marquis de Lansdowne, chef unioniste, a déclaré que, puisque l'Irlande est devenue un vaste camp armé, il fallait trouver un moyen d'éviter une telle calamité. "C'est pourquoi les unionistes, dit-il, voteront la deuxième lecture du bill en amendement et proposeront au comité des amendements quant à la partie de l'Irlande qui sera exclue du Home Rule, la durée de cette exclusion et le gouvernement de la partie exclue."

Les unionistes ne consentiront pas à la seconde lecture du bill du Home Rule lui-même.

Lord Lansdowne ajoute que l'attitude des unionistes au sujet du bill en amendement sera fausement interprétée en certains quartiers, mais c'est le seul moyen d'éviter, si possible, la guerre civile.

Les amendements proposés au comité auront pour but de faire du bill un bill d'exclusion.

Les autres orateurs ont tous été conciliants, cependant lord Willoughby de Broke a demandé le rejet du bill.

Londres, 1. — On ne saura l'attitude de la Chambre des Lords sur le bill proposé en amendement au bill du Home Rule, que lors des séances du Comité. Cependant, les journaux augurent bien des paroles de conciliation prononcées par les Lords. Le "Daily Mail" déclare que M. Asquith est maintenant disposé à accorder l'exclusion de l'Ulster par une loi, plutôt que par une élection.

BRULEE VIVE EN DANSANT LA VEILLE DE SES NOCES

New-York, 1. — Un incident tragique s'est déroulé, hier soir, dans la banlieue de New-Jersey. Une jeune fille de dix-huit ans, miss Kate Mansa, qui devait se marier demain, donnait à un certain nombre d'amis, parmi lesquels figurait son futur époux, une petite fête intime. Après le dîner on dansa. Au cours d'une valse le futur, en passant près d'un meuble, renversa une lampe à pétrole, dont le liquide jaillit en nappe enflammée sur la robe légère que portait sa fiancée, avec laquelle il dansait.

Les invités, affolés, s'enfuirent. Seul le jeune homme tenta de porter secours à la malheureuse, qui était environnée par les flammes. Mais celle-ci, hurlant de douleur, s'enfuit, courant de pièce en pièce, et finit... par tomber sans connaissance.

Elle fut transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

Son fiancé, qui souffre également de brûlures sérieuses, mais dont l'état est moins grave, demanda à épouser sur son lit de mort celle qu'il aimait et qui le réclamait à grands cris; mais les médecins, impitoyables, refusèrent, craignant que l'émotion vint encore hâter la fin, cependant prochaine, de l'infortunée jeune fille.

A VIENNE AUJOURD'HUI

LES DEPOUILLES MORTELLLES DE L'ARCHIDUC FRANCOIS-FERDINAND ET DE LA DUCHESSE ARRIVENT A VIENNE.

Trieste, Autriche, 1. — Les cadavres de feu l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg sont arrivés ici ce soir, sur le navire de guerre autrichien "Viribus Unitis". Le navire a jeté l'ancre dans le port à sept heures, et les corps seront transportés demain matin sur un train spécial, qui les amènera à Vienne.

LE COLONEL GIRODON RENTRE EN FRANCE

Il avait été blessé au Maroc au combat de Tsoul.

Bordeaux, 1er. — Par la "Martinière", de la compagnie générale transatlantique, est rentré dimanche le lieutenant-colonel Girodon, blessé au Maroc, au combat de la montagne de Tsoul. Le vaillant officier a été atteint par les balles au bas de la jambe droite et au genou, qui a été fracturé. Aussi a-t-il dû faire le voyage étendu sur une couchette. Il a pu néanmoins supporter la traversée, durant laquelle son état général s'est sensiblement amélioré et son appétit est revenu. Un petit vapeur, qui était allé à Pauillac au-devant du paquebot avec le frère du blessé, a ramené ce dernier à Bordeaux avec les deux aides-majors et les deux infirmiers qui l'accompagnaient depuis le Maroc.

Dès qu'il fut arrivé à quai, vers 10 heures du soir, le lieutenant-colonel Girodon fut débarqué sur la civière où il avait été placé à Pauillac et conduit dans une auto à la gare du Midi, où il attendit, dans le cabinet du commissaire de surveillance administrative, le départ du train de 1 h. 30 du matin à destination de Paris. Dans ce train, un compartiment avec couchette avait été aménagé à son intention. Il y prit place avec M. Leblanc, ingénieur en chef du contrôle de l'Etat, venu exprès de Paris pour prendre toutes dispositions en vue du transport de l'officier, qu'il assura dans les meilleures conditions, avec le concours de M. de Guiry, agent principal de la Compagnie d'Orléans.

D'après ce qu'on nous a rapporté, on avait songé, vu la gravité de son état, à faire subir au lieutenant-colonel Girodon, avant son embarquement pour la France, l'amputation de la jambe, mais il s'y est refusé, et il aurait été, en somme, bien inspiré, car tout permet d'espérer qu'avec les bons soins qu'il va recevoir au Val-de-Grâce, où il tenait à se rendre le plus vite possible, il pourra recouvrer l'usage de ce membre.

INSURGÉS VAINQUEURS

LES TROUPES DU GOUVERNEMENT SERBE SONT OBLIGÉES DE FUIR DEVANT LES REBELLES.

Durazzo, Albanie, 1. — Les insurgés albanais musulmans de la tribu de Malkuch ont battu un corps de troupes albanaises demeurées fidèles au gouvernement, dimanche dernier. La nouvelle de cette défaite a été cachée jusqu'à aujourd'hui.

Les troupes du gouvernement, sous le commandement de Prek Bib Doda, ont été obligées de se retirer à Ishmi, près de la côte, entre Durazzo et Alessio.

La défaite et la fuite des troupes demeurées fidèles sont attribuées, ici, à des influences étrangères et aussi au fait que les soldats de Prek Bib Doda se sont divisés en petites bandes et se sont occupés à piller. On craint ici que les insurgés ne concentrent leurs forces et ne retournent à l'assaut de la capitale.

UN SCAPHANDRIER SAUVE PAR UNE TORPILLE

Cherbourg, 1. — On me signale de l'arsenal que le quartier-maître Dorange, de la direction du port, qui était en plongée en rade pour retrouver une torpille ensablée, eut le tuyau d'air de son appareil coupé par l'hélice de la torpille, qui s'était mise en mouvement. Désespérément, le scaphandrier se cramponna à la torpille et celle-ci remonta avec le quartier-maître à la surface.

C'est donc par miracle que le scaphandrier a échappé à la mort. En le voyant apparaître avec la torpille, les marins des directions de port, qui se trouvaient dans la chaloupe, le secoururent immédiatement et lui prodiguèrent des soins énergiques, grâce auxquels le scaphandrier fut rappelé à la vie.

Etre sauvé par une torpille, voilà qui n'est pas ordinaire.

LES ETATS-UNIS ET LE CENTENAIRE DE LA PAIX

Londres, 2. — Le "Daily Chronicle" déclare, ce matin, que le refus de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, d'accorder une appropriation à la célébration du centenaire de la paix entre pays de langue anglaise, stimula plutôt que de la diminuer, l'opinion publique en Amérique, et que le succès de ces fêtes sera très bon.

LES VETERANS DU CANADA

Ils tiennent leur convention annuelle à Toronto et s'unissent en une grande société

DEUX CENTS ANCIENS MILITAIRES

On fait un appel auprès du gouvernement, en faveur des veuves des soldats morts au champ d'honneur

Toronto, 1. — La neuvième convention des Vétérans de l'Armée et de la Marine Britanniques au Canada, a eu lieu ici, aujourd'hui. Environ deux cents vétérans, portant les médailles conquises dans les combats pour la défense du pays et de l'Empire, ont pris part à cette convention.

Ces soldats représentaient toutes les parties des forces impériales. On y remarquait des héros de la guerre de Crimée 1854-55, de la guerre des Fénians, et de la guerre du Sud-Africain.

La convention avait pour objet de consolider les différentes unions de vétérans au Canada, en une société plus forte, et plus apte à faire prendre en sérieuse considération par le gouvernement, les demandes de ces anciens qui ont combattu pour le pays et pour l'Empire.

Les différents rapports démontrent de grands progrès vers la réunion des différentes associations, par tout le pays.

On a adopté des résolutions demandant au gouvernement canadien et au ministre de la Milice de continuer les dons faits aux vétérans de la guerre des Fénians et à leurs veuves si ces derniers soldats sont morts au champ d'honneur.

On demande aussi au gouvernement de permettre aux membres des différentes sociétés de vétérans de tenir leurs assemblées dans les arsenaux de leurs villes ou villages respectifs.

Les officiers suivants ont été élus pour cette année :

Président honoraire, Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur général du Canada; vice-présidents honoraires: sir W. Otter, colonel G. T. Denison, amiral Wm. Denison et le major Collins; président: M. John Gardiner, vice-présidents: major W. H. Cooper, Toronto; G. G. Lambden, Brantford et Jas. Edwards, Montréal; secrétaire trésorier Charles Wake, Toronto; chapelain, Rév. Spencer, Brantford; comité: MM. Stock, Wyatt, Bowers, Burn, Brannon et Mme Percival.

UN PROCES QUI PROMET

Rosa Luxemburg poursuivie en Allemagne pour insulte à l'armée.

Berlin, 1er. — On s'intéresse énormément au procès de Rosa Luxemburg, chef du parti socialiste en Allemagne, qui a commencé aujourd'hui. Cette dernière est accusée d'avoir insulté l'armée allemande dans un discours qu'elle prononça, il y a quelque temps, à Fribourg, en Brisgau.

Mlle Luxemburg avait déjà, à quatre reprises différentes, été condamnée pour délit politique. Elle avait fait également un an de prison à Francfort, pour insultes à l'armée.

Dans son discours prononcé à Fribourg, elle s'est exprimée ainsi :

"Des drames se produisent chaque jour dans des casernes, mais ce n'est que rarement que les plaintes des malheureux soldats arrivent jusqu'à nous."

Cette phrase est la cause du procès actuel qui lui a été intenté.

— Quand j'ai fait ces remarques, a-t-elle dit aujourd'hui, mon intention n'était pas de rappeler certains faits qui ont conduit les malheureux soldats au suicide, mais simplement de faire connaître toutes les cruautés employées à leur égard.

L'avocat de Mlle Luxemburg a objecté aux juges composant le tribunal d'être tous des officiers, ajoutant que le général de Falkenhayn, ministre de la guerre, n'avait pas l'intention d'assister aux débats, bien qu'il eût été assigné de comparaitre en justice. Il a donné comme raison que le montant des frais dus à tout témoin n'accompagnait pas l'assignation.

L'avocat a demandé à ce qu'on fasse comparaître un certain nombre de témoins, ajoutant qu'il avait dans son dossier plus de 30,000 cas de cruautés relevés contre des officiers. C'est alors que le procès a été ajourné.

LE PRESIDENT WILSON ET LES SUFFRAGETTES

"La question du vote des femmes doit être réglée par les Etats et non par le gouvernement fédéral", dit M. Wilson.

Washington, 1er. — En déclarant que la question du vote des femmes ne pouvait pas être tranchée par le gouvernement fédéral, mais seulement par les Etats, le président Wilson a provoqué une grande agitation dans les rangs des 700 suffragettes.

Devant les insistantes répétées des féministes, le président, ne voulant pas revenir sur sa déclaration, se contenta de leur tourner les talons et regagna ses appartements, laissant les suffragettes littéralement stupéfiées.

La plupart des femmes venues à la Maison Blanche espéraient serrer la main du président, mais M. Wilson ne leur en donna pas l'occasion.

Le but de la manifestation des suffragettes était de soumettre au président une résolution passée par la fédération des clubs féministes de Chicago, déclarant "qu'un million de femmes affiliées à ces clubs demandaient l'égalité du droit de vote".

ASSASSINE PAR UN CHINOIS

Un cultivateur de Saskatchewan trouve une mort tragique après de copieuses libations.

Estevan, Sask., 1. — George Ridler, fermier, a été assassiné par un Chinois, du nom de Lee Han. Ridler, après avoir bu toute la journée, se rendit chez Lee Han et voulut l'expulser de chez lui. Le Chinois tirant un revolver fit feu sur Ridler et le tua. Lee Han a été arrêté, et après enquête, condamné à subir son procès au criminel. On a voulu le lyncher, mais la police est intervenue. Afin d'éviter des troubles, tous les Chinois de Estevan ont quitté la ville.

FILOUS ARRETES

TROIS INDIVIDUS VENANT DE MONTREAL, SONT ARRETES A LONDON, ONTARIO.

London, Ont., 1. — Les détectives Eggleton et Down, ont arrêté, ce soir, Maurice Weiner, Joseph Harris et Charles Beizer, qu'on suppose être de Montréal. Les trois prévenus sont accusés de filouterie; ils ont été pris sur le fait.

LA PESTE BUBONIQUE

Deux cas, dont un mortel, sont découverts à la Nouvelle-Orléans.

Washington, 1. — Deux cas de peste bubonique ayant été découverts à la Nouvelle-Orléans, le département d'hygiène a immédiatement envoyé deux spécialistes pour étudier la situation et y remédier. En même temps, des télégrammes étaient envoyés à tous les chefs des services d'hygiène, dans les Etats bordés par l'Atlantique ou le Mississippi, leur demandant l'ordre de prendre des mesures énergiques.

Tous les ports, de New-York à Galveston, et toutes les villes de l'embouchure du Mississippi à Saint-Louis devront commencer immédiatement la destruction des rats.

Tous les navires allant de la Nouvelle-Orléans à New-York seront mis en quarantaine et soigneusement désinfectés. Tous les vapeurs naviguant sur le Mississippi seront également désinfectés.

Tous colis susceptible de renfermer un rat ne sera pas délivré s'il n'a pas été désinfecté.

De cette manière, les autorités espèrent empêcher l'extension du fléau. La Nouvelle-Orléans, 1. — A la suite de la découverte de deux cas de peste bubonique et de la mort d'un des pestiférés, tout un quartier très central a été isolé. L'hôtel de ville et d'importantes maisons de commerce se trouvent dans cette partie de la ville, qui est gardée par la troupe.

Charles Lundene, un Suédois, a succombé hier soir à la terrible maladie. L'autre malade est dans un état très grave.

LA LUTTE OUVERTE

Les volontaires d'Ulster repousseront par la force toute tentative faite pour leur enlever leurs armes.

Londres, 1. — Les volontaires d'Ulster, déclare le "Echo" de Belfast, ont reçu avis qu'un ordre de leurs officiers sera bientôt donné, décrétant que les armes pourront désormais être portées ouvertement et qu'ils devront repousser toute tentative de saisie de ces armes.

IL N'Y AURA PAS DE GUERRE

L'Ambassadeur Da Gama déclare que tout conflit international est maintenant évité

LES MEDIATEURS N'ONT PAS TERMINE LEUR TACHE

Les délégués de Huerta et ceux de Carranza auront bientôt une entrevue

Niagara, Ont., 1er juillet. — L'Ambassadeur du Brésil Da Gama a formellement annoncé aujourd'hui, la fin du conflit entre les Etats-Unis et le Mexique. Il a déclaré que, malgré le repos que les médiateurs seront forcés de prendre en attendant le résultat des entrevues des représentants des deux factions mexicaines l'œuvre de la médiation n'est pas terminée.

L'Ambassadeur Da Gama a pris la parole à un banquet offert aux journalistes par les trois médiateurs. Les délégués Américains et Mexicains étaient présents à ce lunch.

L'Ambassadeur Da Gama dit: "Ce n'est une grande satisfaction de pouvoir dire que l'un des points essentiels de notre mission est pratiquement réglé. Le conflit international n'existe plus. Ceci ne veut pas dire que notre tâche est terminée, mais, je puis dire, que jusqu'ici nous avons évité la guerre."

"Nous avons aussi établi, par convention entre les parties directement intéressées, que c'est un principe de la politique des Etats-Unis, de toujours bien étudier nos problèmes nationaux et de les régler sans l'intervention d'une puissance étrangère. Nous savons que si un tel résultat est obtenu, nous aurons créé une atmosphère plus sereine dans la politique internationale en Amérique."

M. Da Gama a aussi fait remarquer dans son discours que le président Wilson a déclaré aux médiateurs avant leur départ de Washington, que le seul moyen de résoudre le problème mexicain était "d'aider les parties en lutte au Mexique à faire entre elles un compromis, et d'obtenir ainsi une solution mexicaine, d'un problème mexicain."

L'Ambassadeur déclare que la médiation a toujours suivi cette ligne de conduite.

Les médiateurs ont, ce soir, pris connaissance de la dernière réponse de Carranza, transmise par Rafael Zubaran, son représentant à Washington.

Cette réponse remercie les médiateurs de leurs bons sentiments et est rédigée en des termes très courts.

Les délégués américains ont reçu avis de Washington de quitter Niagara lorsque bon leur semblera.

Les délégués de Huerta ont reçu leurs pouvoirs de discuter les questions nationales avec les délégués de Carranza. Les délégués de Huerta sont anxieux de savoir où et quand auront lieu leurs entrevues avec les représentants de Carranza.

LES RUES DE PARIS

On fait enquête sur les désastres récents causés par la pluie.

Paris, 1. — Les membres du comité nommé pour faire enquête sur les causes de l'effondrement récent des rues de Paris, ont visité, aujourd'hui, les endroits du désastre.

M. Pichon, ancien ministre des Affaires Etrangères, a soutenu que les travaux avaient été mal faits.

Les membres du comité ont déclaré que l'égout sous la Place De St-Philippe du Roule n'a pas été construit assez solidement.

IL SE TUE POUR ECHAPPER A LA FOLIE DU MEURTRE

Charolles, 1. — Un riche propriétaire de Saint-Agnan, Jean Journet, âgé de soixante-deux ans, étant malade depuis quelque temps, ne tarda pas à devenir neurasthénique. Hier soir, il éloigna sa femme et sa fille, prit son fusil et, à l'aide d'un bâton, fit jouer la gâchette. La mort fut instantanée et la cervelle fut projetée au plafond.

Dans une lettre placée bien en évidence sur un buffet, Journet expliquait qu'il se sentait devenir fou et que, s'il vivait un jour de plus, il craignait de tuer ses voisins. Il terminait en déclarant qu'il préférait se tuer plutôt que de tuer d'autres personnes.

CE QU'ON DIT A VIENNE

Le crime de Sarajevo serait la conséquence d'une propagande nationaliste serbe.

Vienne, 1. — Suivant l'opinion exprimée par les hauts fonctionnaires du gouvernement, le crime de Sarajevo serait la conséquence de la propagande nationaliste que l'on aurait faite en Serbie. Cette propagande trouva surtout écho auprès d'une certaine partie de la population serbe en Bosnie. Le gouvernement bosniaque savait fort bien qu'une révolte se préparait, mais était obligé d'agir avec une prudence extrême pour ne pas blesser certains groupes serbes connus pour leur loyauté.

Il fallait aussi ne pas perdre de vue et tenir compte des complications qui pouvaient se produire dans la politique étrangère.

Les autorités qui, cependant, faisaient surveiller de près les fanatiques, étaient dans l'impossibilité de découvrir le complot pour empêcher le crime de dimanche dernier.

On ne sait pas au juste quelle propagande fut faite par les Serbes en Bosnie, mais on craint qu'il aurait été impossible d'enrayer le mal qui avait déjà été fait.

La nouvelle de la mort de l'archiduc et de la duchesse fut annoncée à leurs enfants, dimanche soir, à 7 heures. La douleur des pauvres orphelins faisait peine à voir et, quand la comtesse Chotek, leur tante, connut la triste nouvelle, elle s'évanouit.

Le "Tageblatt" dit aujourd'hui que l'archiduc était assuré sur la vie pour une somme de 60,000,000 et sa femme pour une somme de 30 millions.

L'empereur François-Joseph a ouvert le testament de l'archiduc. Les enfants de ce dernier n'héritent pas des propriétés possédées par leur père en Bohême, à Salzbourg et à Artstetten.

Le reste des immeubles ainsi que la fameuse villa Tivoli, à Florence, sont donnés au nouvel héritier du trône d'Autriche.

SCANDALE DES CANTINES

UN LORD PREND LA DEFENSE DES OFFICIERS DE L'ARMEE ANGLAISE.

Londres, 1. — Le scandale des cantines, qui, en Mai dernier, donnait lieu à la condamnation de neuf officiers de l'armée anglaise et de huit employés de la compagnie Liptons Limited, accusés de conspiration pour offrir ou accepter des pots-de-vin dans l'octroi des contrats des cantines de l'armée, a eu un écho, aujourd'hui, à la Chambre des Lords.

Lord Saye et Sile, ancien Lieutenant colonel des Royal Scots, et maintenant contrôleur de la maison du Roi, a déclaré que l'accusation, qui a conduit le lieutenant colonel Whitaker à la prison, est un pur mensonge.

Lord Saye et Sile soutient que le jugement du juge Charles Darling n'est pas juste, lorsqu'il déclare: "La lettre (de lord Saye et Sile) démontre une triste décadence des traditions d'une grande famille. Si, moi-même, je faisais partie d'une telle famille, je préférerais mourir de faim, plutôt que de trouver ma subsistance en mendiant des commandes de bière."

Lord Saye et Sile soutient qu'on peut très bien appartenir à une famille illustre, et gagner sa vie dans un commerce honnête.

Le baron Newton a pris la défense du juge. Il dit, au sujet de Sir Thomas Lipton: "Si j'étais président d'une compagnie qui a adopté de tels procédés, je m'isolerais pendant quelque temps, plutôt que de m'annoncer par tous les moyens possibles."

Le marquis de Crew, leader libéral, à la Chambre des Lords, a accepté, "sans hésitation" la déclaration de lord Saye et Sile, et a déclaré que le gouvernement a décidé de ne prendre plus aucune procédure en cette affaire.

LES ETUDIANTS AUTRICHIENS

Ils renouvellent leurs manifestations contre la législation serbe à Vienne.

Vienne, 1. — Plusieurs centaines d'étudiants ont renouvelé leur manifestation contre la législation Serbe. La police a réussi à les disperser. Les étudiants ont reformé leurs rangs et se sont dirigés vers le palais de l'Empereur à Ringstrasse. Un détachement de gardes les a repoussés.

CONFESSION DE PRINZIP

L'assassin de l'Archiduc François-Ferdinand et de son épouse raconte son crime

LE JEUNE ANARCHISTE EST SATISFAIT

Comment Prinzip a adopté les idées révolutionnaires et anarchistes — Influence de la lecture

Budapest, 1. — Le journal "Az Ujsag" publie, aujourd'hui, ce qu'il dit être la confession de Gavrio Prinzip, l'assassin de l'archiduc François-Ferdinand et de la duchesse de Hohenberg.

D'après cette déclaration, Prinzip commença à lire des livres traitant des questions d'anarchisme. Peu à peu, il se fit une mentalité nouvelle, et devint anarchiste avec la résolution d'abattre l'un des piliers de la monarchie austro-hongroise.

"Lorsque, étant à Belgrade, il apprit que l'archiduc se proposait de visiter Sarajevo, il décida de s'y rendre et de le tuer. Prinzip se procura un revolver et des cartouches d'un membre d'une des groupes révolutionnaires à Belgrade. Ce dernier cependant aurait ignoré l'intention de Prinzip."

Prinzip avait d'abord décidé de tuer l'archiduc lorsqu'il se rendrait à l'hôtel de ville, mais il différa et attendit son retour. Lorsqu'il aperçut la duchesse au côté de l'archiduc, Prinzip hésita un instant; puis il fit feu, sans pouvoir s'assurer de l'effet de ses coups, car les personnes qui étaient près se ruèrent sur lui.

Prinzip termine sa confession en disant: "Je ne regrette pas mon action. Je suis satisfait, car j'ai accompli un projet que je médite depuis longtemps."

Sarajevo, 1. — La loi martiale a été proclamée à Tuzla et à Maglaj, à cause des émeutes qui ont éclaté en ces villes. Les Serbes ont eu beaucoup à souffrir de ces émeutes.

L'enquête préliminaire du magistrat aujourd'hui sur l'assassinat de l'archiduc et de sa femme a démontré que Prinzip avait l'intention de commettre son crime lors des manœuvres à Tarsini; il dut abandonner ce projet à cause de la garde militaire qui empêcha qu'on pût s'approcher de l'archiduc.

Au cours de l'enquête, Prinzip s'est déclaré très heureux de son crime.

Il a raconté le crime et déclaré qu'il le projetait depuis longtemps. Il a lu de la littérature anarchiste et s'est convaincu qu'il n'y avait rien sur terre de plus beau que de devenir assassin.

"Je ne regrette pas mon action, dit-il; je n'ai eu aucune part à l'explosion de la bombe. Lorsque j'entendis cette détonation, je me suis écrié: "Il y a des gens qui pensent comme moi."

On n'a pu encore rien prouver contre les autres personnes arrêtées, excepté Gabrinovic. On les a arrêtées parce qu'elles connaissaient les deux assassins.

Il y a eu émeutes, aujourd'hui, à Arvo et à Gubello; des églises serbes ont été détruites par des groupes de musulmans.

A cause de l'étendue et de la gravité des troubles, la loi martiale a été proclamée par toute la Bosnie et l'Herzégovine.

LEGISLATURE D'ONTARIO

LE DOCTEUR JAMIESON SERAIT NOMME PRESIDENT DU NOUVEAU PARLEMENT.

Toronto, 1. — Le docteur David Jamieson, de Grey Sud, sera probablement choisi comme Président du Nouveau Parlement.

Le Dr Jamieson est l'un des plus anciens membres de la Législature. Le Havre, 1. — Le départ de la seconde étape du Tour de France cycliste a eu lieu ce matin. Cent quinze concurrents sont partis pour Cherbourg. Une dépêche de cette dernière ville dit que le coureur Kosinski est arrivé premier.

Chronique des Sports

LE NATIONAL A 109 POINTS A SON CRÉDIT

IL A DÉFAIT LES QUEBEC HIER, PAR UN SCORE DE 17 A 9 — PLUS DE 7.000 PERSONNES ASSISTENT A LA JOUTE.

Plus le club de crosse le National grossit ses scores, plus les amateurs de Montréal semblent lui donner leur appui. Hier, en dépit des mille et une attractions au programme de la journée, près de 7.000 personnes se sont rendues à Maisonneuve. Les directeurs du National ont même été surpris d'une telle assistance, car les adversaires de notre équipe occupaient la cave du classement dans la D. L. A. Dès deux heures de l'après-midi le public commença à affluer sur terrain, et vers les trois heures les estrades recouvraient de monde. Pas trop mal, n'est-ce pas, pour un jeu que plusieurs pessimistes considéraient comme étant à l'agonie ? Les amateurs ont goûté le jeu qui fut très intéressant dans les deux premières périodes. La seconde mi-temps fut plus terne, car le National qui se comptait sûr de son affaire, modéra d'allure, reposa donc les Québécois pour scorer quelques points. L'équipe de la vieille capitale qui terminera sa saison à Montréal, possède tout le matériel nécessaire à la formation d'un club imbattable, et il suffira d'une bonne et sévère direction pour rendre ce club très dangereux. Johnny Howard est la charge de couvrir Lalonde. Neway réussit plusieurs fois à s'échapper de son rival et scora quelques beaux points. Les joueurs du National semblent prendre plaisir à scorer à l'envers. Lalonde, Pitre, Boulianne, etc., ont adopté ce système qui réussit à tromper les défenses les plus solides. Howard et John White se montrèrent les équipiers les plus travailleurs de l'équipe étrangère. A l'attaque, Roberts et Charlie George firent un gros travail. Kane et Spell étaient les deux nouvelles figures sur l'équipe de Québec. George Dussault se fit applaudir du public par plusieurs shots bien réussis. La partie fut nettement au point que les critiques les plus sévères ne trouvèrent même pas à redire.

Le National mit les "jeunes" Dandurand et Hamelin à l'épreuve, et

ceux-ci se tirèrent très bien d'affaire. Voici quel était l'alignement des clubs :

Québec
 Cummings Buts National
 Howard Points L'Heureux
 White Couverts Cattà
 Barry Défenses Lachapelle
 Baker Défenses Hamelin
 Malone Centres Degray
 George Attaques Boulianne
 D. Smith Attaques Pitre
 Dussault Ext. Lamoureux
 Roberts Int. Lalonde
 Arbitre, R. Finlayson ; assistant, Nap. Belleau.
 Juges des buts, Albert Pigeon et Jos. Thomin.
 Chronométrateur, W. Labrecque ; pénitencier, C. Hoerner.

SOMMAIRE
 Première période
 1—Québec, Roberts, 5.45.
 2—National, Boulianne, 4.15.
 3—National, Lalonde, 2.30.
 4—Québec, D. Smith, .30.
 5—National, Boulianne, 4.00.
 6—National, Lalonde, 1.00.
 7—National, Pitre, 1.20.
 Deuxième période
 8—National, Lalonde, 1.00.
 9—National, Pitre, 3.15.
 10—National, Pitre, .20.
 11—Québec, Dussault, .20.
 12—National, Lalonde, 7.30.
 13—National, Lalonde, 1.45.
 14—Québec, George, 1.20.
 Troisième période
 15—National, Pitre, 5.45.
 16—National, Degray, 7.00.
 17—Québec, Dussault, 1.00.
 18—Québec, Dussault, .30.
 19—National, Lalonde, .45.
 20—National, Lamoureux, 1.00.
 Quatrième période
 21—Québec, Dussault, 3.10.
 22—National, Lamoureux, .15.
 23—Québec, Dussault, 1.00.
 24—National, Lamoureux, .30.
 25—Québec, D. Smith, .40.
 26—National, Boulianne, 10.30.

LA REVANCHE DES BEACHERS

Ils ont défait les Tecumseh hier après-midi devant une foule considérable.

Toronto, 1 — Les clubs Toronto et Tecumseh ont été le 1er juillet à leur façon en donnant une très belle exhibition du jeu national devant la foule la plus considérable qui ait vu une joute locale cette année. Les Beachers ont triomphé par un score de 8 à 6.

Les deux équipes ont joué une partie exempte de rudes que n'enleva l'assistance. Allman, le nouveau gardien des buts des Beachers joua superbement.

La dernière période tint les 5.000 amateurs en haleine. Voici quelle était la composition des équipes :

Toronto — Buts, Allman ; point, Cameron ; couvert, Somerville ; défenses, Stagg et Harrison ; centre, Dandeno ; attaques, Spring et Donihue ; extérieur, Warwick ; intérieur, Turnbull. Réservistes, Penny, Wilson.

Tecumseh — Buts, Torpy ; point, Whitehead ; couvert, Graydon ; défenses, McKenzie et Felker ; centre, Rountree ; attaque, Collins et Carmichael ; extérieur, Durkin ; intérieure, Quarrie. Réservistes, McGregor, Ripley et Bennett.

Arbitres, Humphrey et Lillie.

SOMMAIRE
 1er Quart
 1—Toronto, Turnbull, 6.00.
 2—Tecumseh, Durkin, 3.30.
 3—Toronto, Warwick, 4.30.
 4—Toronto, Donihue, 2.30.
 2ème Quart
 5—Toronto, Penny, 3.10.
 6—Tecumseh, Rountree, .30.
 7—Toronto, Turnbull, 5.30.
 8—Tecumseh, Durkin, .30.
 9—Tecumseh, Quarrie, 1.20.
 3ème Quart
 10—Toronto, Warwick, 5.00.
 11—Tecumseh, Quarrie, 6.00.
 4ème Quart
 12—Tecumseh, Carmichael, 5.30.
 13—Toronto, Donihue, 2.00.
 14—Toronto, Donihue, 14.00.

DES HONNEURS PARTAGES

Les Royals ont bien joué, hier—Purtell a perdu la partie du matin.

Les Royals ont partagé les honneurs de la journée d'hier avec les Buffalo. Benny Purtell perdit la partie du matin en lançant mal au premier. A la neuvième inning alors que le score était favorable aux Royals, Dale tint les Bisons à sa merci dans la joute de l'après-midi.

Scores :

PARTIE DU MATIN
 BUFFALO
 Ab R H Po A E
 Gilhooly cf . . . 4 0 0 1 0 0
 Vaughn 3b . . . 4 1 1 0 1 0
 Channel rf . . . 4 2 1 2 0 0
 Houser lb . . . 3 1 1 15 2 0
 Eschen lf . . . 4 0 1 0 0 1
 Kippert 2b et lf . . . 2 1 1 5 0 0
 Carlstrom 2b . . . 3 1 1 3 4 0
 Stephens c . . . 4 0 0 5 2 0
 Bader p . . . 2 0 1 0 2 1
 Brandon p . . . 1 0 0 0 2 0
 Verbout p . . . 0 0 0 0 1 0
 Jamieson x . . . 0 1 0 0 0 0

Totaux . . . 31 7 7 27 19 2

MONTREAL
 Ab R H Po A E
 Deinger lf et rf . . . 4 2 1 2 0 0
 Purtell ss . . . 3 1 1 4 5 1
 Kippert 2b et lf . . . 4 1 1 1 1 0
 Whitman cf . . . 5 0 3 2 4 0
 Flinn lb . . . 1 0 0 12 3 0
 Smith rf . . . 1 0 0 0 0 0
 Holstein 2b . . . 4 0 1 1 2 0
 Boyle 3b . . . 4 0 0 0 3 0
 Madden c . . . 4 1 2 4 1 0
 Dowd p . . . 4 1 2 1 4 0

Totaux . . . 34 6 11 27 19 1

Buffalo . . . 03020002—7
 Montreal . . . 10050000—6

Sac hits, Roach, Eschen, Gilhooly, Purtell, Kippert, Buts volés, Bader, Carlstrom, Roach, Channel et Whitman. Struckout, par Bader 1, Verbout 1, Dowd 4. Balle mal lancée, Dowd. Jeux doubles, Houser à Stephens, Houser, Roach et Houser. Laissés sur les buts, Buffalo 6, Montreal 8. Temps, 1.55.

PARTIE DE L'APRES-MIDI
 BUFFALO
 Ab R H Po A E
 Gilhooly cf . . . 3 0 0 1 0 0
 Vaughn 3b . . . 4 0 1 1 1 0
 Channel rf . . . 4 0 0 3 1 0
 Houser lb . . . 4 0 0 13 0 1
 Eschen lf . . . 4 0 1 1 0 0
 Roach ss . . . 3 0 0 1 2 0
 Carlstrom 2b . . . 3 0 1 1 2 0
 Lalonge c . . . 3 0 1 2 5 0
 Beebe p . . . 2 0 1 1 0 1

Totaux . . . 31 0 4 24 14 1

MONTREAL
 Ab R H Po A E
 Smith rf . . . 3 1 1 2 0 0
 Purtell ss . . . 3 0 0 4 3 0
 Kippert lf . . . 4 0 0 1 0 0
 Whitman cf . . . 4 0 1 1 0 0
 Flinn lb . . . 3 1 2 12 0 1
 Holstein 2b . . . 3 0 0 2 5 0
 Boyle 3b . . . 3 1 1 2 2 0
 Howley c . . . 2 0 1 3 1 0
 Dale p . . . 3 0 1 0 3 0

Totaux . . . 28 3 7 27 14 1

Buffalo . . . 00000000—0
 Montreal . . . 12000000—3

Sac hits, Purtell, Holstein. Laissés sur les buts, Buffalo 5, Montreal 6. Buts sur balles, de Beebe 3, Dale 1. Temps, 1.55. Umpires, Carpenter et Nalin.

1ère partie :—
 Rochester . . . 111101350—13 18 0
 Toronto . . . 100100002—4 6 3

Herche, McMurray et Williams ; Palmero, Johnston, Hearne, Snell et Kelley.

2ème partie :—
 Rochester . . . 000100400—5 8 0
 Toronto . . . 000000000—0 6 3

Upham et Williams ; Herbert et Kelley.

Les autres parties n'ont pas été jouées à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS
 G. P. Pc.
 Baltimore . . . 45 22 672
 Rochester . . . 49 26 606
 Buffalo . . . 37 30 552
 Providence . . . 36 29 554
 Toronto . . . 31 33 484
 Newark . . . 27 34 443
 Montreal . . . 23 44 343
 Jersey City . . . 22 43 338



BLACK & WHITE "Voici pour vous" Vendu par tous les marchands de première classe, cafés et clubs.

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE.
 Cincinnati . . . 00000000—0 1 2
 Chicago . . . 11000050—7 11 2
 Benton, Koestner et Clark ; Cheney et Bresnahan.
 Pittsburgh . . . 00000001—1 5 2
 St-Louis . . . 0111001X—5 7 1
 Conselman, McQuillan, Mameux et Coleman ; Hyatt, Hagaman et Wingo.

1ère partie :
 Philadelphie . . . 40000120—7 10 3
 Boston . . . 000000110—2 6 3
 Mayer et Dooin ; Davis et Gowdy.

2ème partie :
 Philadelphie . . . 10040000—5 7 0
 Boston . . . 00000000—0 5 4
 Alexander et Killifer ; Rudolph et Gowdy, Whaling.
 New-York-Brooklyn-Pluie.

POSITION DES CLUBS
 G. P. Pc.
 New-York . . . 37 23 617
 Chicago . . . 36 31 537
 Cincinnati . . . 33 33 500
 St-Louis . . . 35 34 507
 Pittsburgh . . . 30 32 484
 Philadelphie . . . 27 33 456
 Brooklyn . . . 26 37 413

LIGUE AMERICAINE.
 New-York . . . 010010002—4 7 0
 Washington . . . 00301030X—7 11 1
 McHale, Cole et Sweeney ; Henry, Shaw.

Les autres parties ont été remises-Pluie.

POSITION DES CLUBS
 G. P. Pc.
 Philadelphie . . . 39 26 600
 Detroit . . . 39 31 557
 Washington . . . 35 30 538
 St-Louis . . . 38 32 548
 Boston . . . 35 32 522
 Cleveland . . . 34 33 507
 Cleveland et Vanbar ont aussi couru.
 New-York . . . 22 40 355

LIGUE FEDERALE.
 St-Louis . . . 201100003—7 13 2
 Kansas City . . . 100010002—4 11 2
 Crandall et Chapman ; Adams, Cullip et Easterly.
 Buffalo . . . 000000140—5 10 1
 Brooklyn . . . 1010301X—7 11 2
 Anderson, Brown et Lavigne ; Marion, Lafitte et Lord.

POSITION DES CLUBS
 G. P. Pc.
 Indianapolis . . . 35 25 583
 Chicago . . . 36 26 581
 Buffalo . . . 31 26 544
 Baltimore . . . 32 28 533
 Brooklyn . . . 27 30 474
 Kansas City . . . 31 35 470
 Pittsburgh . . . 23 33 411
 St-Louis . . . 27 39 409

LES SHAMROCKS VICTORIEUX

Ils ont défait les Montréal, hier, au Mile-End par un score de 7 à 4.

Les Shamrocks ont encore fait un gain hier dans les séries de la N.L.U. en triomphant de Montréal, par un score de 7 à 4. Les Montréal prirent les devants au début, mais au cours de la deuxième période, les Shamrocks égalisèrent les chances. Les Irlandais prirent les devants dans la 3ème période et s'assurèrent la victoire. Les deux équipes se disputèrent un grand ralliement vers la fin et quittèrent le terrain, défaits par le score ci-dessus mentionné.

La joute ne fut pas rude. Walsh, Welsh, Jacobs et Thompson furent expulsés pour des fautes mineures.

Voici quel était l'alignement des équipes :

SHAMROCK. — Buts, Vallières ; point, McMullin ; couvert, Mahoney ; défenses, Moran, Hughes et Murphy ; centre, J. Quinn ; attaque, W. Ellard ; M. Quinn et Egan ; extérieure, O'Brien ; intérieure, Jacobs.

MONTREAL. — Buts, Fyon ; point, Thompson ; couvert, Kenna ; défenses, Rafferty, Brady et Blake ; centre, Colligan ; attaque, McIntyre, Layden et McDonald ; extérieure, Welsh ; intérieure, Walsh.

AU TOUR DES BEACHERS

Les vainqueurs des Tecumseh joueront au National samedi prochain.

Le National recevra la visite des Beachers samedi prochain. Ceux qui connaissent l'ambition des équipiers du "boss" Fleming comprennent qu'ils feront un effort surhumain pour prendre une revanche du fameux score de 28 à 10 que le National leur a collé, il y a quelques semaines. Leur récente victoire sur les Indiens de Querrie les a remplis d'enthousiasme, et il faut s'attendre à une grande joute pour samedi après-midi.

"Les National sont là", chantent les supporters de l'équipe canadienne-française. Qu'ils soient encore "plus là" samedi, lorsque le "gong" annoncera leur nouveau triomphe sur les Beachers. Les clubs du Big Four ont été très encouragés depuis quelque temps, et il faut attribuer cet encouragement du public tant de Toronto que de Montréal au fait que la rudesse est de plus en plus éliminée des joutes. Souhaitons que cela continue.

AUX REGATES DE HENLEY

Le Torontonien Dibble a gagné son éliminatoire pour la coupe des Diamond Sculls.

Henley, Ang., 1 — Robert Dibble, de Toronto, et J. B. Ayer, de Boston, ont gagné aujourd'hui leurs épreuves éliminatoires dans les courses des Diamond Sculls.

Dibble se rencontrera demain avec J. L. Tann, du Thames Rowing Club et Ayer tentera un effort pour vaincre l'Italien Sinigaglia qui s'est montré très fort rameur aujourd'hui en triomphant de l'Anglais Penks. Quatre épreuves de la coupe Grand Challenge seront disputées demain. Les équipes étrangères qui concourront sont considérées comme supérieures à leurs rivales d'Angleterre.

LES GAGNANTS

Les numéros gagnants des programmes distribués hier au National, sont les suivants :

327 et 2244.

LE BASEBALL A ST-JEAN
 Les joutes de balle aux buts a mis de l'enthousiasme chez les citoyens de Saint-Jean depuis la formation du nouveau club local, et les membres de ce dernier ont lu avec plaisir le défi lancé par le club de Sorel dernièrement dans "La Patrie" à tous les clubs de la province. Les Sorelois affirmèrent hautement leurs victoires passées et ils peuvent attribuer le rare avantage de n'avoir pas encore subi de défaites. De leur côté les Saint-Joannais ont eu quelques revers dès les débuts de l'organisation, mais par contre leurs dernières joutes contre les meilleurs clubs de Montréal ont été des victoires faciles qui inspirent une grande supériorité. En conséquence ces derniers ont décidé d'accepter le défi des Sorelois dans le but d'obtenir le titre de champion de la province aujourd'hui réclamé par leurs amis de Sorel. Le club de St-Jean propose donc de jouer trois parties pour le titre de champion et pour un enjeu de cent dollars. La première partie sera jouée à Sorel dimanche le dix-neuf juillet, et le dimanche suivant, 26 juillet, les Sorelois viendront jouer à St-Jean. Si alors, les chances restent égales, on jouera une troisième partie sur un terrain étranger.

Le club de Base-ball de St-Jean.

P.S. — On nous informe à la dernière minute que ces propositions sont acceptées par le club de Sorel, et la première partie aura lieu chez ces derniers, le 19 juillet prochain.

LES ROSEDALERS MENENT

Ils ont doublé le score des Cornwall dans la partie d'hier.

Cornwall, Ont., 1 — Les Rosedalers et les Cornwall se sont rencontrés aujourd'hui, dans une joute de la N. L. U. en cette ville. Les premiers ont hautement affirmé leur supériorité sur les Factory Boys par un score de 16 à 8. La joute a été disputée devant une assistance très nombreuse, et il ne faut plus de doute que le jeu national reprend auprès du public la popularité dont il jouissait il y a quelques années.

LE CLUB QUEBEC

Il finira la saison à Montréal — Jack Marshall l'administrera.

Une assemblée spéciale du "Big Four" a été tenue hier soir, à l'hôtel Kastel, pour prendre une décision au sujet de la franchise du club Québec. Les délégués ont décidé de faire terminer la saison à cette équipe au terrain du National, d'engager de nouveaux joueurs et de confier le tout à la charge de Jack Marshall, qui tentera d'en faire un club capable de battre tout ce qui se présentera.

Le Big Four restera donc le Big Four.

LES ROSDALERS MENENT

Ils ont doublé le score des Cornwall dans la partie d'hier.

Cornwall, Ont., 1 — Les Rosedalers et les Cornwall se sont rencontrés aujourd'hui, dans une joute de la N. L. U. en cette ville. Les premiers ont hautement affirmé leur supériorité sur les Factory Boys par un score de 16 à 8. La joute a été disputée devant une assistance très nombreuse, et il ne faut plus de doute que le jeu national reprend auprès du public la popularité dont il jouissait il y a quelques années.

LE CLUB QUEBEC

Il finira la saison à Montréal — Jack Marshall l'administrera.

Une assemblée spéciale du "Big Four" a été tenue hier soir, à l'hôtel Kastel, pour prendre une décision au sujet de la franchise du club Québec. Les délégués ont décidé de faire terminer la saison à cette équipe au terrain du National, d'engager de nouveaux joueurs et de confier le tout à la charge de Jack Marshall, qui tentera d'en faire un club capable de battre tout ce qui se présentera.

Le Big Four restera donc le Big Four.

AUX COURSES DE HAMILTON

Night Stick s'est adjugé le Handicap National hier après-midi.

Hamilton, 1 — Night Stick a gagné le Handicap National cet après-midi. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, 5 furlongs, 2 ans — 1. Reliance, 99, Ambrose, 6 A 7, 2 A 1, 4 A 5 ; 2. Baika, 109, Smith, 9 A 10, 2 A 5, 1 A 4 ; 3. Jack Winston, 100, Johnson, 60 A 1, 25 A 1, 12 A 1. Temps, 1.01 4-5. Kazan, Vogue, Black Thorn, Celebrity, Argent, Huger et Brooke ont aussi couru.

2ème course, Prince of Wales, 2 ans, 5 furlongs — 1. Last Spark, 113, Claver, 4 A 1, au pair, 2 A 5 ; 2. Lady Curzon, 115, Hanover, 113 A 20, 1 A 3, 1 A 7 ; 3. H. Passett, 113, Burns, 3 1-2 A 1, 9 A 10, 2 A 5. Temps, 1.02. Canine Jean, Red Post, Okernus, Charon et Photographer ont aussi couru.

3ème course, 1-16 mille, 3 ans — 1. Tippecanoe, 100, Ambrose, 2 A 1, 7 A 10, 1 A 4 ; 2. Polly H. 100, Smyth, 3 A 1, au pair, 2 A 5 ; 3. Ask Ma 98, Shilling, 40 A 1, 12 A 1, 5 A 1. Temps, 1.47. Recoil et Black Broom ont aussi couru.

4ème course, 6 furlongs, 3 ans et plus — 1. Miss Gayle, 90, Smyth, 3 1-2 A 1, 4 A 1, 8 A 5 ; 2. Harbard, 103, Claver, 12 A 1, 8 A 1, 3 A 1 ; 3. Striker, 106, W. Goose, 3 1-2 A 1, 4 A 1, 8 A 5. Temps, 1.14. Colquitt, Prince Ahmed, Gordon, Just II, Luther et Kahamata ont aussi couru.

5ème course, Handicap National, 1-8 mille, 3 ans — 1. Night Stick, 108, Goldstein, au pair, 1 A 2, 1 A 5 ; 2. David Craig, 109, Hanover, 18 A 5, 4 A 5, 1 A 2 ; 3. Kieburne, 107, Smyth, 40 A 1, 10 A 1, 4 A 1. Temps

Ford
 Dix millions de milles de réclame. Un demi-million de Fords faisant une moyenne de vingt milles par jour encerclent le globe quatre cents fois en vingt-quatre heures. Si cette voiture n'était pas bonne, cette énorme publicité ruinerait la compagnie. La Ford fait sa propre réclame. Une démonstration est une révélation — venez voir dès aujourd'hui.

La Ford runabout coûte six cents piastres ; la touriste coûte six cent cinquante ; la voiture de ville, neuf cents — f. o. b. Ford, Ont., complète avec accessoires. Catalogues et renseignements de

Ford Motor Company
 OF CANADA, LIMITED
 Nouvelle adresse : 973 RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL.
 TEL. UP. 7663.

EHRlich MEDICAL INSTITUTE
 (INCORPORATED)
 Spécialistes pour Maladies Vénériennes
 208 RUE ST-LAURENT
 Entrée privée : 131 RUE CLARK

AMUSEMENTS
PARC DELORIMIER Réunion d'Été
 DU 27 JUIN AU 4 JUILLET
 Courses, beau ou mauvais temps. Départ à 2.30 p.m.
 Les tramways Amherst vont directement au terrain.

ORPHEUM 8.10 P.M. 8.10 P.M.
 LES ARTISTES DE L'ORPHEUM
 A partir de lundi en matinée, dans la grande pièce comique
 "MARY JANE'S PA"
 Matinée tous les jours. L'endroit le plus frais de la ville.

Parc SOHMER
 OUVERT TOUS LES JOURS
 (3 et 8 P.M.)
 VAUDEVILLE
 CONCERT SUR LA TERRASSE
 TOUS LES SOIRS
 ADMISSION 10c
 Enfants, Matinées de Samedis, 5c
 48-D-A

Visitez le pavillon de danse au
PARC DOMINION
 LE CIRQUE HIPPODROME
 12 — grande arène — 12
 La Crétation.
 Le Monde des Merveilles de Hamilton.
 Jardin zoologique de Whitcomb.
 Fanfare de Vander Meerchen.

Le "Canada" est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente.
 Le "Canada" atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent.

1.53 2-5. Lochiel, Dorothy Dean, Barneget et Private Petal ont aussi couru.

6ème course, 6 furlongs, 3 ans et plus — 1. Droll, 102, Vandusen, 3 1-2 A 1, 7 A 5, 7 A 10 ; 2. Cowl, 113, Claver, 2 A 1, 1 A 2, 2 A 5 ; 3. Mordecai, 101, Ambrose, 12 A 1, 5 A 1, 2 A 1. Temps, 1.13 4-5. Joe Knight, Coga, Rustling Brass, Chadburford, Arran, Lofty Henwood, Entertop et Vanbar ont aussi couru.

7ème course, 1 mille, 3 ans et plus — 1. Squealer, 98, Shilling, 3 1-2 A 1, 7 A 5, 7 A 10 ; 2. Runway, 105, Taplin, 7 A 1, 2 1-2 A 1, 6 A 5 ; 3. Cariton G., 112, Claver, 13 A 5, au pair, 1 A 2. Temps, 1.40 2-5. Springman et Irish Gentleman ont aussi couru.

L'ATHLETIQUE DEVRA BATTRE LE ST-LOUIS

Une autre défaite, dimanche, l'élimine de la course au championnat — Un émouvant duel entre Hochelaga et Voltigeur.

Les joutes de dimanche prochain dans la ligue de la Cité créent une intense rivalité, en ce qu'elles alignent quatre équipes bien déterminées à vaincre plutôt que de forfaire à l'honneur.

La première joute mettra aux prises les deux clubs Voltigeur et Hochelaga. Il serait bien ardu de trouver deux équipes, plus aptes à se faire une lutte plus contestée et plus émouvante. L'un et l'autre sont résolus aux plus grands sacrifices ; ils s'entraînent avec une ardeur perpétuelle, et on ne peut que rester perplexe quand on se demande quel sera le vainqueur de cette rencontre.

Une chose assurée, c'est que tout l'Est sera au National, dimanche prochain pour voir batailler les équipiers du Bout contre ceux de Jetté. Les deux clubs sont excessivement populaires dans l'Est, et ils en auront une preuve irréfutable, dimanche, quand ils joueront devant une assistance très nombreuse.

La seconde rencontre aura lieu entre Athlétique et St-Louis. Après la quasi-victoire des St-Louis, dimanche passé sur les Mascottes, que la pluie

Dialogue conjugal.
 Madame — Et quand je me rappelle qu'avant notre mariage vous restiez pendant des heures dans le salon me tenant la main sans la quitter, au lieu de maintenant... Dieu ! que vous aviez l'air bête !
 Monsieur — Pas si bête, pas si bête ! Ça vous empêchait de jouer du piano.

POSITION DES CLUBS
 G. P. Four Contre A.J.
 National 7 0 109 54 11
 Tecumseh 3 4 52 65 11
 Toronto 3 4 64 83 11
 Québec 1 6 45 86 11

Prochaines parties, samedi, 4 juillet — Toronto-National ; Québec-Tecumseh.

FUMEZ LE TABAC FOREST & STREAM
 Il Donne Entière Satisfaction
 10c. la Boîte 10c.

LES GAGNANTS
 Les numéros gagnants des programmes distribués hier au National, sont les suivants :
 327 et 2244.

LIGUE CANADIENNE
 Partie du matin :
 Peterboro . . . 2020010000—5 5 3
 Brantford . . . 02100001101—6 12 2
 Cresswell et Miller ; Gero, Chase et Lamond.
 Partie de l'après-midi :
 Peterboro . . . 000010000—1 6 3
 Brantford . . . 001001000—2 4 0
 Belting et Miller ; Gero et Lamond.
 Partie du matin :
 Toronto . . . 010030001—5 9 1
 Ottawa . . . 000000000—0 8 2
 Auld et Harkins ; Kubat, Lill et Lage.
 Partie de l'après-midi :
 Toronto . . . 010001000—2 7 1
 Ottawa . . . 21001000X—4 12 2
 Kirley, Schaeffer et Harkins ; Peterson et Lage.
 1ère partie :
 St-Thomas . . . 000000000—0 8 1 0
 London . . . 11200001X—5 10 0
 Reilly et Nevill ; Beebe et Snyder.
 2ème partie :
 St-Thomas . . . 000002000—2 7 2
 London . . . 000010000—1 4 3
 Howick et Nevill ; Hammond et Snyder

POSITION DES CLUBS
 G. P. Four Contre A.J.
 National 7 0 109 54 11
 Tecumseh 3 4 52 65 11
 Toronto 3 4 64 83 11
 Québec 1 6 45 86 11

Prochaines parties, samedi, 4 juillet — Toronto-National ; Québec-Tecumseh.

LES SPORTS

LE MEETING DE DELORIMIER

Une grande foule a assisté aux courses d'hier.

Une grande foule a assisté aux courses d'hier au parc Delorimier. Les épreuves ont été bien contestées. Voici les résultats :

1ère course, 5 furlongs :
1 Shippegan, 107, Howard, 5 à 2, 4
2 Drawn, 107, Grand, 6 à 1, 2 à 1
et au pair.

2ème course :
1 Abdul, 115, McCarthy, 3 à 1, au pair.
2 Margaret Laurie, 110, McCullough, 8 à 5, 5 à 2 et 2 à 5.

3ème course :
1 Harvest Clean, 108, Grand, 2 à 1, au pair, 1 à 2.
2 Little Erie, 115, Shannon, 3 à 10 à 2.

4ème course :
1 Miss Maynard, 113, Shannon, 3 à 3, 1 à 2.
2 Jolly Tar, 115, Bauer, 6 à 2, au pair.

5ème course :
1 Gilbert Rose, Grand, 6 à 5.
2 Monty Fox, 118, McCullough, 3 à 1, au pair, 1 à 2.

6ème course :
1 Silless, 115, Goer, 2 à 1, 4 à 1, 2 à 5.
2 Queen, 115, Knight, 2 à 2, 1 à 2.
3 Free, 113, Grand, 3 à 1, au pair, 1 à 2.

7ème course :
1 Jack Laxon, 110, McCullough, 7 à 1, 3 à 1, au pair.
2 Water Lad, 105, McCarthy, 3 à 1, au pair, 1 à 2.

8ème course :
1 Mrs. Lilly, 95, Lady Innocence, 98, Miss Menard, 109, Largo, 105, Maxton, 105, Colonel McDougall, 105, Excubitor, 105, Ambri, 105, La Sainrela, 108, Faneuil Hall, 110.

9ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

10ème course :
1 Flask, 105, Gen. Warren, 107, Water Lad, 110, Colfax, 110, Barette, 113, Miss Jean, 113, Miss Tackful, 113, Uro, 113, Pass, 115, Tiger Jim, 115, Koroni, 115, Tyro, 115.

11ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

12ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

13ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

14ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

15ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

16ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

17ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

18ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

19ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

20ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

21ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

22ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

23ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

24ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

25ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

26ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

27ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

28ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

29ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

30ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

31ème course :
1 Billy Stuart, 107, Modern Priscilla, 113, Austin Stuvant, 115, D. H. Homey Boy, 115, Ben Stone, 115, Masalo, 115, Fances, 118.

32ème course :
1 Marty Lou, 105, Crowned, 105, L. M. Eckert, 107, Dr. Holzberg, 107, Retente, 108, Fastoso, 110, Redpath, 110, Dora M. Lutz, 113, Blue Jay, 115, Pierre Dumas, 115, Silas Grump, 115.

COIN DES ETUDIANTS

Mon enquête

L'ENQUETE DE "JOSON" SUR LES IDEES DE LA JEUNESSE FEMININE CANADIENNE-FRANCAISE.

Quelle est votre opinion sur les modes actuelles et sur les danses modernes ?

Qu'est-ce qui dans la vie vous charme le plus ?

Quelle idée vous faites-vous du bonheur ?

Quelle est la qualité que vous préférez chez un jeune homme ?

Que pensez-vous du jeune homme de nos jours ?

Etes-vous favorable à l'étude, par la femme, du droit et de la médecine ?

Dans l'affirmative, comme dans la négative, pourquoi ?

Moi, je suis un drôle de type!!! Au diable la chronique et en avant l'enquête. Ce n'est plus JOSON qui parle, ce sont ses lectrices qui causent au "Coin". Et voilà ! Honni soit qui mal y pense ! Moi, je m'en fous, je suis un drôle de type!!!

DIX-SEPTIEME REPONSE

Monsieur Joson, Je me fais un plaisir de vous donner mon opinion sur les quelques questions posées au sujet de votre enquête.

1. — A la première je dirai tout court que ni les modes actuelles, ni les danses ne me préoccupent. J'admire une jeune fille mise avec élégance, sans excentricité, et fuyant les danses où je suis positive, elle ne recueille rien de bon. Ah ! ces pauvres danseuses et ces aveuglées de la mode, que je les plains!!!

2. — Dans la vie, ce qui me charme le plus ? Oh ! mais il y a bien des choses... Il faut si peu quand on sait se contenter de peu. Avoir la conscience en paix, avant tout, puis un bon petit "chez nous" et un peu d'argent pour vivre à l'aise, ce n'est pas trop gourmand, n'est-ce pas ?

3. — Le bonheur, c'est pour moi comme le passage d'un petit oiseau qui vient se poser sur nos toits. Il vient, reste une ou deux minutes, et vite, il disparaît. Ainsi s'égoïse la vie.....

4. — Quelle qualité je préfère chez un jeune homme ? Seigneur, mais je le voudrais parfait. Mais où est-il celui-là ? Qu'il me soit seulement franc. Avec la franchise, je m'imagine voir en lui la bonté, la sincérité, la pitié, la sobriété, l'activité, etc., etc. Il serait alors un vrai trésor, mais pareil trésor ne se rencontre pas tous les jours, l'argent est rare, et l'or donc.....

5. — Du jeune homme moderne je me fais une bien triste idée. Il peut et pourrait être moderne sans être modeste. De nos jours, paraît-il, c'est à qui passerait pour le plus riche sans avoir le moins de sous. On rencontre ces jeunes messieurs : ils peuvent nous bousculer avec leur grand air important. Contrairement à nos ancêtres qui cherchaient à économiser un peu, ces jeunes gens ont des dépenses énormes pour se faire admirer. Ils ne font aucun cas de ce qui est l'économie, et dépensent inutilement le peu d'argent qui leur échoué.

6. — Une femme doit être femme et non pas homme. Laissons à l'homme la charge de s'occuper de l'homme et de la Médecine. De son côté, que la femme vive à ses propres occupations. Quand elle a à se consacrer à des occupations sérieuses, qu'elle se fasse respecter comme une femme et non pas comme un homme. Elle sera plus heureuse et fera des heureux.

MARGUERITA. St-Chrysostome, juin, 1914.

DIX-HUITIEME REPONSE

1. — Les modes de nos jours ? J'admets que l'exagération de certaines modes vise au ridicule, prête à rire, et fait plus ou moins laides les femmes qui s'en affublent, mais depuis que le monde est monde, l'exagération est si commune, et si générale, que nous de choisir parmi les jolies choses de 1914, celles qui nous font plus élégantes, donnant à la démarche un petit air de coquetterie qui nous va parfaitement, et qui n'est pas sans charmer un brin.

2. — Ce qui me charme le plus dans la vie, "tout et rien". J'aime beaucoup être peotonnée dans un grand fauteuil auprès de la cheminée, où flambent les bûches qui m'envoient de joyeux pétilllements, m'enveloppent d'une douce clarté et d'une bienfaisante chaleur; les yeux mi-clos, je cause tout bas avec mes souvenirs tristes ou gais, rive à l'avenir, coule de suie ou couleur de rose, désire auprès de moi "l'être aimé" qui protège et qui charme. Moment charmant où enveloppée d'une demi-clarté, on a tant à se dire et où l'on se dit si peu, seuls les yeux parlent, les bûches ne durent pas longtemps, mais la flamme vit toujours.

3. — Je comprends le bonheur dans un foyer où l'on cause doucement, à deux, où l'on trouve trois brins de confort et six de joie et de gaieté.

4. — La qualité que je préfère chez un jeune homme, c'est la délicatesse, souriante et de la courtoisie.

5. — Je trouve les jeunes gens de nos jours légers, égoïstes, remplis d'eux-mêmes, ayant un culte sacré pour le "MOI", oubliant trop facilement que le monde n'est plus à eux, s'ils étaient plus aimables, et que les jeunes filles seraient beaucoup plus charmantes si elles étaient plus aimées.

6. — Médecine, Droit ou toute autre profession ne regardent en rien la femme. Qu'elle s'instruise, oui, afin d'être plus agréable en société, mais qu'elle reste dans sa sphère. Là, elle est vraiment admirable, tandis qu'en

Nous n'hésitons pas à recommander la meilleure, la plus pure et la plus saine qu'il soit possible de produire. NE CONTIENT PAS D'ALUN. Tous les ingrédients sont imprimés clairement sur l'étiquette.

MAGIC BAKING POWDER

Wm. Gillett Co. Ltd. TORONTO, ONT. WINNIPEG - MONTREAL

L'homme de caractère sait travailler, compter, gagner son argent, être libre ; il sait aussi regarder les étoiles du grand Ciel bleu.....

6. — Que la femme qui DOIT gagner sa vie étudie ce qu'elle veut. Si elle est intelligente, au moment voulu, elle plantera là ses bouquets pour rentrer dans la vraie route : le dévouement. Du reste, il y a la question de circonstances. La jeune fille médecin ou avocat n'a pas plus de raisons d'être mauvaise épouse que la jeune fille sténographe ; et, ma foi, la jeune fille sténographe n'a pas plus, plus de raison de mal diriger une maison que la petite demoiselle qui passe sa jeunesse à courir les bals, théâtres et magasins, et qui, ayant appris le piano une dizaine d'années, n'est même pas en état de jouer une valse en mesure. Une femme n'est jamais trop instruite. Plus elle apprendra, moins elle sera pédante ; partant, plus elle sera une amie agréable pour son mari, plus elle sera une mère utile à ses enfants. La grosse et grande affaire est d'avoir la tête bien placée sur les épaules... Amen.

7. — La qualité que je préfère chez un jeune homme, c'est la modération en tout.

8. — Le jeune homme de nos jours est très égoïste, très égoïste, mais ordinairement très extraverté, et il aime à se faire admirer.

9. — Je ne suis pas favorable à l'étude du droit par la femme. Quant à la Médecine, j'y suis favorable, car je crois qu'une femme comprend mieux la douleur et a plus de compassion pour la souffrance qu'un homme. La douceur et le dévouement qu'elle montrerait dans ses soins seraient déjà un grand confort. Je n'entends pas dire qu'il n'y a pas de bons médecins, mais les qualités que je viens d'énumérer se rencontrent plutôt chez la femme.

REVEUSE. Vonda, Saskatchewan, en juin.

VEINGTIEME REPONSE

Une enquête au Coin de M. Joson ? Tiens ! si j'y allais de mon boniment, moi aussi. L'occasion est bonne, saisissons-la par les cheveux, et allons-y franchement... Après avoir réfléchi au moins un grand quart d'heure... je suis sérieuse, vous voyez — je vous dirai n'importe comment que.....

1. — L'histoire de la mode est toujours de mode, esthétique avec la femme de bon goût, rien à part ce qui s'habille à tort et à travers, sans raisonner. Il est donc inutile de crier, il faut admirer quand c'est joli, fermer les yeux quand c'est laid, et attendre philosophiquement que tout le monde que le "rouge tango", fut-il de mode, est horrible, et que l'attention sur celles qui le portent, il n'arrive pas du tout l'admiration, loin de là.....

2. — Les voyages, les lectures, les études qui permettent le développement intellectuel et artistique dans sa complète liberté.

3. — Aimer et être aimée, puisque ces mots renferment tous les dévouements avec toutes les beautés morales.

4. — Le courage de ses opinions, quelles qu'elles soient.

5. — Le jeune homme moderne... C'est chose assez difficile que de le juger. On ne peut le faire sans généraliser, et dans l'appréciation, on risque de commettre une erreur. Quoi qu'il en soit, ce que je trouve chez le jeune homme moderne, c'est l'argent tout gagné, — et la malheureuse jeune fille à dot est l'objet de sa convoitise non dissimulée. Il choisit telle ou telle profession, peu souvent par goût, mais "pour parvenir" ; il va étudier en Europe, non pour savoir plus et mieux, mais pour gagner à ce voyage un relief qui lui permettra de charger cher à son retour. Enfin, presque partout on se cogne le nez non à une légitime ambition, mais à un charlatanisme qui fricote des consultations de Droit et de Médecine comme le beurre et le lait..... Certes, il faut se tremousser, tenir son bout, se débattre sous la formidable poussée de tous ceux qui veulent et doivent se faire une place sous le soleil (Aidez-moi, et le Ciel t'aidera). C'est la vie. Mais, mon Dieu, je souhaiterais à mes contemporains de demeurer chevaleresques en devenant hommes d'affaires, de ne pas enchaîner leur liberté en vendant leur cœur qu'ils ne peuvent donner en échange d'une DOT, fondant ainsi un foyer malheureux, de cultiver leur volonteé, afin de "savoir vouloir", enfin, — et pour résumer, — je voudrais que l'idéal des femmes fût un homme de caractère.

6. — Les voyages, les lectures, les études qui permettent le développement intellectuel et artistique dans sa complète liberté.

7. — Aimer et être aimée, puisque ces mots renferment tous les dévouements avec toutes les beautés morales.

8. — Le courage de ses opinions, quelles qu'elles soient.

9. — Le jeune homme moderne... C'est chose assez difficile que de le juger. On ne peut le faire sans généraliser, et dans l'appréciation, on risque de commettre une erreur. Quoi qu'il en soit, ce que je trouve chez le jeune homme moderne, c'est l'argent tout gagné, — et la malheureuse jeune fille à dot est l'objet de sa convoitise non dissimulée. Il choisit telle ou telle profession, peu souvent par goût, mais "pour parvenir" ; il va étudier en Europe, non pour savoir plus et mieux, mais pour gagner à ce voyage un relief qui lui permettra de charger cher à son retour. Enfin, presque partout on se cogne le nez non à une légitime ambition, mais à un charlatanisme qui fricote des consultations de Droit et de Médecine comme le beurre et le lait..... Certes, il faut se tremousser, tenir son bout, se débattre sous la formidable poussée de tous ceux qui veulent et doivent se faire une place sous le soleil (Aidez-moi, et le Ciel t'aidera). C'est la vie. Mais, mon Dieu, je souhaiterais à mes contemporains de demeurer chevaleresques en devenant hommes d'affaires, de ne pas enchaîner leur liberté en vendant leur cœur qu'ils ne peuvent donner en échange d'une DOT, fondant ainsi un foyer malheureux, de cultiver leur volonteé, afin de "savoir vouloir", enfin, — et pour résumer, — je voudrais que l'idéal des femmes fût un homme de caractère.

10. — Médecine, Droit ou toute autre profession ne regardent en rien la femme. Qu'elle s'instruise, oui, afin d'être plus agréable en société, mais qu'elle reste dans sa sphère. Là, elle est vraiment admirable, tandis qu'en

dehors de cette même sphère, elle se rend ridicule et même méprisable.

FANCHETTE. Hull, en juin, 1914.

DIX-NEUVIEME REPONSE

Votre enquête m'intéresse vivement. C'est pourquoi, bien qu'à des centaines de milles de Montréal, je me fais un plaisir d'y répondre part.

1. — Je crois que les modes actuelles sont vraiment extravagantes, et il y a des femmes THES ou TROP libres qui peuvent les suivre sans réticences, mais une personne qui a de la sagesse peut fort bien suivre la mode sans être inconvenante.

2. — Pour ce qui est des danses modernes, je ne puis les juger, ne les connaissant guère pour n'aller jamais au bal.

3. — Ce qui me charme le plus dans la vie, c'est la paix.

4. — Il n'y a guère de bonheur dans le monde mais pour tous il existe des moments dans la vie où les soucis se font moins nombreux et où les événements rendent la vie plus agréable. Ces moments là sont vraiment des heures de joie et de bonheur.

5. — La qualité que je préfère chez un jeune homme, c'est la modération en tout.

6. — Le jeune homme de nos jours est très égoïste, très égoïste, mais ordinairement très extraverté, et il aime à se faire admirer.

7. — Je ne suis pas favorable à l'étude du droit par la femme. Quant à la Médecine, j'y suis favorable, car je crois qu'une femme comprend mieux la douleur et a plus de compassion pour la souffrance qu'un homme. La douceur et le dévouement qu'elle montrerait dans ses soins seraient déjà un grand confort. Je n'entends pas dire qu'il n'y a pas de bons médecins, mais les qualités que je viens d'énumérer se rencontrent plutôt chez la femme.

8. — Une enquête au Coin de M. Joson ? Tiens ! si j'y allais de mon boniment, moi aussi. L'occasion est bonne, saisissons-la par les cheveux, et allons-y franchement... Après avoir réfléchi au moins un grand quart d'heure... je suis sérieuse, vous voyez — je vous dirai n'importe comment que.....

9. — L'histoire de la mode est toujours de mode, esthétique avec la femme de bon goût, rien à part ce qui s'habille à tort et à travers, sans raisonner. Il est donc inutile de crier, il faut admirer quand c'est joli, fermer les yeux quand c'est laid, et attendre philosophiquement que tout le monde que le "rouge tango", fut-il de mode, est horrible, et que l'attention sur celles qui le portent, il n'arrive pas du tout l'admiration, loin de là.....

10. — Les voyages, les lectures, les études qui permettent le développement intellectuel et artistique dans sa complète liberté.

FAITS DIVERS

Reprise d'un procès : l'accusé est trouvé coupable.

Le procès d'Hector Plourde, accusé d'avoir frappé M. Georges Guilbault sur la tête avec une hache, a eu lieu mardi devant le juge Bazin, en cour de sessions.

L'offense a été commise, il y a quelques mois, mais nos lecteurs se rappellent encore les détails du drame.

Plourde, qui devait un certain montant d'argent à la maison où Guilbault travaillait, rencontrant celui-ci à l'angle des rues Mont-Royal et St-Denis, l'invita à passer chez lui, qu'il le paierait.

Guilbault se rendit à l'invitation, mais une fois chez Plourde, celui-ci sans aucune raison, déclara M. Guilbault, lui aurait donné deux coups de hache sur le crâne.

Dans la boîte aux témoins, Plourde a prétendu, hier, qu'il a eu quelques difficultés avec Guilbault, et qu'à un moment donné celui-ci l'aurait menacé avec un revolver. C'est à la suite de ces menaces qu'il aurait frappé.

Le juge n'en a pas moins trouvé Plourde coupable et il prononcera la sentence demain.

Encore un incendie criminel.

Hier matin, le sous-chef Giroux était appelé rue Laçachetière, à l'arrière de la maison portant le No. 473 pour éteindre un incendie allumé dans le hangar. D'après M. Giroux le feu a été causé par une main criminelle.

Alerte au presbytère St-Jacques.

Une alerte a été causée hier matin, vers 8 heures, au presbytère de St-Jacques, quand on entendit les cris de : Au feu ! Au feu !

Le feu s'était déclaré dans un portemanteau, situé dans la chambre à coucher du révérend M. Duhamel. En quelques instants toute la chambre était en feu, et le presbytère était rempli de fumée.

On appela la brigade qui accourut sous la direction du chef St-Pierre. Les révérends messieurs de St-Jacques avaient réussi à éteindre les flammes avec des extincteurs chimiques.

Au bout de quelques minutes, le feu était sous contrôle.

On croit que l'incendie s'est déclaré dans le plafond, et qu'il aurait été allumé par les fils électriques.

M. l'abbé Duhamel déclare qu'il n'y avait aucune lumière allumée dans sa chambre.

Les dommages sont de quelques centaines de dollars, dus au feu, à la fumée et à l'eau.

Arrêté sous une grave accusation.

Patrick Derynck, un charretier, a été arrêté à Sainte-Anne de Bellevue, sous l'accusation d'avoir volé pour \$1,050 de drap, la propriété de la "Mark Fisher Company".

Le vol aurait eu lieu il y a une semaine aujourd'hui. Derynck avait été envoyé par son patron chercher un voyage de drap au magasin Fisher et il devait le transporter à la gare. La marchandise n'a cependant jamais été portée à destination, et, de plus, Derynck, après avoir détélé ses chevaux, partit pour des lieux inconnus.

La cause de Delmage : on relève d'autres détournements.

Une application a été faite mardi, en cour de pratique, pour que Delmage, le percepteur défectueux de la Banque des Marchands, déclare à quelle date, il a reçu certaines sommes d'argent. La banque prétend qu'entre le mois de janvier 1911 et juin 1914, Delmage a volé des sommes variant de \$100 à \$5,000 à la fois et que ces détournements s'élevaient à \$100,000. L'argumentation est fixée à une date ultérieure.

Mot d'enfant.

Vous entendez, les petits oiseaux sont utiles à l'agriculture... il ne faut pas aller détruire les nids dans les haies.

—Oui, papa, mais il faudrait dire aussi cela au chat.

CHANGEMENT DE NOM

Stanford s'appellera désormais Princeville.

Stanford, ler. — Le nom d'une des plus anciennes gares de chemin de fer de la province de Québec, Stanford, disparaîtra bientôt des horaires de la compagnie du Grand Tronc, pour faire place à celui de Princeville.

Tous les voyageurs connaissent bien cet endroit, Stanford, situé sur le Grand Tronc, à mi-chemin entre Québec et Richmond. La population de ce village prospère est d'environ mille habitants. Depuis que le Grand Tronc passe en cet endroit, la gare a toujours porté ce nom, la municipalité avait celui de Princeville, donné par un de ses premiers habitants du district.

M. Prince avait donné de son vivant, des terrains pour l'érection des édifices publics on a voulu lors de l'incorporation du village, donner son nom en souvenir de son civisme éclairé.

Le conseil municipal ayant fait une demande régulière aux officiers de la compagnie du Grand-Tronc, ceux-ci ont agréé la pétition et le changement est entré en vigueur depuis le 25 juin et cette gare portera désormais le nom de Princeville.

LES COMMERCANTS PROTESTENT

Paris, 1. — Les commerçants détaillants du centre se sont réunis aujourd'hui pour protester contre les palissades entourant les chantiers des nouvelles lignes du Métropolitain.

Ces palissades, empêchant les promeneurs de voir la façade de leurs boutiques et d'admirer leurs étalages, leur auraient causé un très grand préjudice.

Calino se propose d'aller voir l'exposition des insectes utiles et des insectes nuisibles.

J'irai, dit-il leur faire visite, mais je suis dispensé... de me la rendre !

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECOINS

HEURES DE BUREAU : 10 h. à 12 h. et 2 h. à 5 h. Tél.

Le Canada

Montréal, jeudi 2 juillet 1914.

Le régime Sam Hughes

IL NE SAURAIT ETRE DAVANTAGE TOLERE

Il est désormais impossible de nier que les incidents qui viennent de se succéder dans les relations de nos volontaires avec la population du pays, ses traditions et ses mœurs, sont le développement d'une politique bien arrêtée et mise en pratique sans aucun souci de conséquences.

Nous avons eu, d'abord, la farce des faux fusils de bronze; le refus au 6ème régiment d'artillerie de l'autorisation de fournir une escorte à S. E. le cardinal Bégin; et enfin, l'ordre du colonel Dennison au capitaine Bourassa de renvoyer la garde d'honneur du 85ème de la messe en plein air, au camp.

Les trois centres militaires de la province: Montréal, Québec et Trois-Rivières, ont vu se manifester, à tour de rôle, ce parti pris de mettre fin aux démonstrations traditionnelles de nos volontaires catholiques, aux cérémonies de leur culte, démonstrations que personne jusqu'ici n'avait pu croire attentatoires à la discipline militaire.

Aucune explication sensée, ou même simplement courtoise, n'a été donnée de ces actes de sectarisme anticatholique. Le colonel Ostell, commandant du 85ème, se refuse obstinément, par ordre, évidemment, à expliquer sa conduite au public qui tient à placer les responsabilités où elles appartiennent.

Donc, nous sommes en droit de conclure rigoureusement, que c'est un parti pris chez le colonel Sam Hughes de refuser à nos volontaires canadiens-français le droit de manifester leur dévouement à Dieu en même temps qu'au Roi.

On n'a jamais osé le dire, pourtant. On se contente de donner des ordres à des soldats que la discipline force d'obéir sans discuter. Mais cela ne saurait se passer ainsi.

Le colonel Sam Hughes, ou s'il a peur de parler, son chef, Sir Robert Borden devra dire à la population catholique du Canada, s'il vise à détourner tous les jeunes gens catholiques du service volontaire dans la milice.

La population catholique qui forme 40 p.c., de la population totale du Canada a le droit de savoir si, oui ou non, on exigera de la milice canadienne de choisir entre sa foi religieuse et son dévouement au Roi.

Si telle est la pensée ultime de Sam Hughes, qu'il le dise!

Et qu'il s'en aille, car le peuple canadien, à quelque croyance qu'il appartienne — sauf peut-être les fanatiques des loges orangistes — ne tolérera pas longtemps de tels abus d'autorité qui fissent la persécution.

L'Abbitibi

CE QU'EN A REVELE LE VOYAGE DE SIR LOMER GOUIN ET DE SES COLLEGUES

Le voyage que Sir Lomer Gouin vient de faire dans la région de l'Abbitibi a eu deux bons résultats.

L'un pratique: celui de redoubler le courage des colons établis dans cette riche région, et d'encourager d'autres Canadiens à y aller se créer un foyer, sans avoir à craindre cet isolement prolongé qui, autrefois, décourageait bon nombre des cultivateurs à la recherche d'un nouvel établissement.

Il est incontestable que la visite du premier ministre et de ses collègues a été un précieux encouragement, pour les nouveaux habitants de l'Abbitibi, tant ceux qui ont entrepris des défrichements que ceux qui y fondent d'agrandes industries ou des établissements commerciaux.

Elle est la preuve de l'intérêt que porte le gouvernement provincial au développement de cette région, qui est appelée, dans quelques années, à être l'une des plus prospères de la province.

Après la campagne si fructueuse et si méritoire du curé de St-Jérôme, Mgr Labelle, pour la colonisation de la région au nord de sa paroisse, campagne à laquelle nous devons les prospères paroisses qui s'échelonnent aujourd'hui bien au-delà du Nomingue, c'est l'œuvre de colonisation la mieux étudiée, la mieux conçue et la mieux développée qu'on ait vue dans le district de Montréal.

L'autre résultat est plutôt éducatif et politique. Ce voyage de Sir Lomer Gouin, et de ses collègues, les bons MM. Caron, Décarie et Mercier, a révélé à une partie de notre population l'existence, à plusieurs centaines de milles au nord d'Ottawa, d'un territoire appartenant à la province, où, sous l'impulsion des efforts du gouvernement Gouin, on est en train de fonder presque une nouvelle province.

Le confrère qui s'étonnait, l'autre jour, d'apprendre qu'il y avait des colons dans l'Abbitibi, région qu'il ne croyait propre qu'à l'exploitation de scandales avortés, a dû être encore plus étonné d'entendre dire qu'une ville, la ville d'Amos, y était déjà fondée; qu'on y construisait des magasins, des ateliers, des scieries, enfin tout l'attirail d'une ville moderne.

Et à toute la population ce voyage apportera la preuve qu'il existe, au-delà de la hauteur des terres, des régions fertiles et riches en ressources de tout genre, de sorte que l'acquisition par Sir Lomer Gouin pour la province de l'immense territoire de l'Ungava, a une toute autre valeur que celle de l'acquisition de territoires pour la chasse aux fourrures.

La vie chère

LA COMMISSION NOMMEE PAR LE GOUVERNEMENT BORDEN EST RETROUVEE

Après être disparue de la circulation pendant huit ou neuf mois, il semble que la commission nommée par Sir Robert Borden pour faire une enquête sur la cherté de la vie vient d'être retrouvée.

Un journal conservateur, le "Herald" de Calgary, Alberta, en a signalé la présence dans ses pages. Comment il a fait cette découverte, il ne l'explique pas; mais il avoue qu'il trahit presque un secret en le portant à la connaissance du public, qui ne s'en doutait certainement pas.

"La commission du gouvernement du Dominion sur la cherté de la vie, dit-il, était à Calgary hier. Elle est peut-être encore ici aujourd'hui, ou elle est peut-être partie, pour tout ce que le public en général peut en savoir, car elle tient ses séances en secret et n'invite à déposer devant elle que les personnes qu'il lui plaît."

On a prétendu, l'année dernière, que la commission en question avait siégé deux jours à Montréal; mais aucune preuve de ce fait n'ayant été

lesquels, mis au grand jour de la publicité, ont été déclarés faux et absurdes par des ministres mêmes du gouvernement Borden: l'enquête sur le Transcontinental et celle sur l'administration du canal de la Trent. Celle de la commission secrète sur le coût de la vie ne pourra être que de la même catégorie.

D'ailleurs, on ne s'attend pas à autre chose. Un autre journal conservateur, le "Citizen" d'Ottawa, explique clairement le rôle de ces commissions dans la pratique du gouvernement Borden:

"C'est, dit-il, un moyen facile et sûr d'enterrer une question difficile dont la solution révélerait certaines conditions résultant de la mise en pratique de la politique du gouvernement. Ainsi, une discussion sur la cherté de la vie pourrait amener certains esprits superficiels et le commun peuple en général à s'imaginer que le tarif ou les monopoles pourraient avoir quelque relation éloignée avec le prix des denrées alimentaires et d'autres articles nécessaires à la vie. Pour empêcher cette impression erronée et tout à fait absurde de se répandre, on a recours aux services impartiaux et judiciaires d'une commission choisie avec soin, bien entendu, par le gouvernement, et l'on donne instruction aux commissaires de s'informer de tout ce qu'ils pourront apprendre sur le sujet, mais de n'en rien dire avant qu'on ait le temps de l'arranger de la bonne manière dans un rapport officiel."

D'ailleurs, ajoute le "Citizen," les commissaires ont reçu leurs instructions et ils les suivront. Quitte à être ensuite désavoués par le gouvernement devant le parlement.

Et, en fin de compte, que peut-on demander de plus au gouvernement? Les gens qui crèvent de faim s'adressent à lui, comme s'il était en son pouvoir d'abaisser le tarif sur les denrées alimentaires, sans la permission des trusts! On lui demande du pain, il donne un rapport de commission; est-il raisonnable d'attendre davantage?

Pour la défense du Sénat

L'argument de l'honorable sénateur L. O. David

L'honorable sénateur David, dans une communication que le "Star" de Montréal publiait le 26 juin dernier, a pris en mains la défense du Sénat, comme institution et s'en est acquitté avec cette habileté et cette clarté de style qui le caractérisent. L'argument de M. le sénateur David procède par l'énumération de propositions corrélatives, qu'il soutient, sans amplifications, au jugement du public. Nous en donnons ici un résumé:

1. Le Sénat a été une des conditions essentielles de la confédération, sans laquelle le pacte fédéral n'aurait pas été accepté par les provinces.
2. Par conséquent, on ne peut pas, ou au moins on ne doit pas abolir le Sénat sans le consentement des provinces.
3. Et le Sénat doit durer autant que la confédération, non seulement à raison du pacte fédéral, mais aussi parce qu'il est utile et même nécessaire au bon fonctionnement de la constitution.
4. Le Sénat a rempli sa mission de réviser, amender et corriger la législation et parfois de rejeter les projets de loi adoptés aux Communes.
5. L'existence du Sénat devient de plus en plus nécessaire à mesure que d'accroît la lutte des classes, pourvu qu'il soit indépendant et impartial.
6. Avant longtemps, les chambres électives ne pourront légiférer suivant les besoins du pays, sans la coopération du Sénat.
7. Le Sénat est plus que jamais nécessaire pour réviser la législation et résister aux empiétements des socialistes d'un côté, et des corporations de l'autre.
8. On ne peut blâmer le Sénat d'avoir amendé ou rejeté des bills du gouvernement à moins de prétendre qu'il n'a que le droit d'approuver, ou qu'il n'avait pas de bonne raison pour amender ou rejeter.
9. On ne peut prétendre que pour éviter des accusations de partisanerie, les sénateurs devraient voter contre leur conscience et en esclaves.
10. Chaque fois qu'ils ont rejeté un bill du gouvernement, il y avait un important principe en jeu et ils ont obéi à leur conscience.
11. Ils ne sont pas infallibles, mais le gouvernement non plus, et souvent, en acceptant leurs amendements, le gouvernement leur a donné raison.
12. Si on les accuse de partisanerie lorsqu'ils votent suivant leur conscience, ils ont le droit de renvoyer l'accusation à leurs adversaires.
13. On dit que le Sénat ne fait rien au commencement de la session. Ce n'est pas sa faute. Et le gouvernement devrait introduire plus souvent ses mesures au Sénat.
14. On dit aussi que le Sénat est trop souvent d'un seul parti; mais ce qui se passe actuellement prouve que le temps a remédié toutours.
15. S'il fallait réformer le Sénat en tenant compte de l'esprit de la constitution, il faudrait que la moitié des sénateurs fut nommée par le gouvernement fédéral et l'autre moitié par les gouvernements provinciaux.

16. Comme les gouvernements provinciaux ne sont jamais tous du même parti, ce mode de nomination tiendrait le Sénat en contact avec le peuple et les provinces y enverraient leurs meilleurs hommes.

17. Dans tous les cas, comme le pacte fédéral ne peut être modifié sans le consentement des provinces, c'est la seule réforme qui paraisse possible.

M. Rowell

Dans sa défaite même, c'est une justice de rendre hommage à la personnalité et au grand talent du chef libéral d'Ontario, M. Rowell.

Il avait à lutter contre un gouvernement coalisé avec de forts intérêts financiers, et contre le prestige personnel de sir James Whitney que, malgré son faible état de santé, les conservateurs avaient tenu en vedette.

Nous croyons aussi que son programme même, d'une portée si radicale, était un nouvel obstacle au succès, du moins immédiat.

Quoi qu'on ait à dire du résultat de lundi et du programme prohibitionniste, il convient de rendre hommage au caractère et au zèle de M. Rowell, qui depuis qu'il a pris charge du parti dans Ontario, s'est dévoué sans compter pour le succès de sa cause.

Il le doit

Une fois de plus, nous sommes respectueusement le colonel Ostell de parler. L'honneur et l'avenir de son régiment sont en jeu.

S'il refuse de donner des explications, le 65ème régiment sera discrédité dans l'opinion publique, et les nôtres refuseront d'en faire partie.

Et si le colonel Ostell est incapable de donner des explications satisfaisantes, il n'a qu'une chose à faire: démissionner.

Des imitateurs

Tandis que le commandant en chef du 65ème, par son silence, se fait le complice de Sam Hughes, le ministre de la Milice trouve de zélés imitateurs.

Au camp de Trois-Rivières, le colonel Dennison a empêché des soldats catholiques de former une garde d'honneur à la messe, selon une immémoriale tradition.

L'attitude du ministre de la milice à l'égard des soldats catholiques est nettement accusée par les actes successifs que nous avons relevés depuis quelque temps; et ce qui est monstrueux, c'est qu'il puisse trouver des complices chez les nôtres.

Autre symptôme

L'immigration au Canada continue de diminuer, et les statistiques officielles indiquent qu'elle se chiffre à moins de la moitié de ce qu'elle était dans les années prospères du Canada.

M. Borden, d'ailleurs, voit tout cela d'un œil sec et indifférent: il ne s'agit que d'une "gêne légère".

Le Boulevard Edouard VII

Le gouvernement fédéral devrait bien terminer le petit bout de chemin, à l'entrée de Laprairie, qui compléterait le boulevard Edouard VII.

Tandis que le gouvernement Gouin, par son activité, a pu ouvrir à la circulation, dès les premiers jours du printemps, son magnifique boulevard de Laprairie à la frontière, le gouvernement fédéral qui n'avait qu'un mille et demi à construire et eut pu le faire il y a trois ans, néglige encore de s'en occuper convenablement.

L'élection d'Ontario

Ce qu'en dit l'"Événement"

Que les élections n'aient aucun rapport, même lointain, avec la politique fédérale, on en peut avoir une nouvelle preuve dans l'attitude de l'"Événement" de Québec, qui commente ainsi le résultat:

"En somme, nous restons donc indifférent à la victoire du gouvernement conservateur d'Ontario. Nous avions vu une admiration et une amitié sincères à Sir James Whitney et nous avons été profondément surpris et attristés de ses persécutions scolaires contre nos frères canadiens-français. Il nous semble que ce politique habile et pondéré devrait savoir que l'histoire, la tradition et la constitution garantissent les droits du français que l'on viole actuellement dans sa province. Nous ne parlons pas du droit naturel, depuis si longtemps méconnu par trop d'hommes publics.

"Ses ordonnances scolaires ont soulevé deux races l'une contre l'autre et ont semé la zizanie dans une troisième, allée à la première par la langue, et par la foi à la seconde. L'agitation qui s'ensuit est dangereuse et malheureuse au triple point de vue de la paix intime du pays, de l'avancement du patriotisme canadien, du progrès de l'instruction publique dans l'Ontario, qui guérira les plaies nationales qui sont ainsi causées intérieurement au jeune corps de la nation canadienne?"

"Malgré les regrets que nous éprouvons de ces divisions, nous sommes obligés de conseiller encore à nos amis canadiens-français de la province: de continuer la lutte contre les partis politiques qui ne voudront pas reconnaître leurs droits. La politique du gouvernement Whitney les a jetés forcément dans l'opposition. Leur devoir du moment est d'essayer de convertir parfaitement à leur cause le chef de ce parti, sinon de se te-

nir complètement à part des deux camps conservateur et libéral. Sans doute, leur petit nombre rendra longtemps leur influence dérisoire; mais, grâce aux merveilleuses vertus de la race, un jour viendra où ils auront le nombre et où ils pourront dicter leur juste volonté à l'un ou à l'autre des partis.

"Il nous est pénible de nous séparer du parti conservateur d'Ontario, sur cette question, mais nous serons toujours de tout cœur avec la minorité française persécutée, envers et contre tous."

Autour de récents incidents

La source de nos droits

En ces temps où les droits et les plus chères traditions des Canadiens-français subissent tant d'assauts, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur citant quelques extraits de l'éloquent conférence faite récemment au "Canadian Club," de Toronto, par l'honorable M. Rodolphe Lemieux.

Parlant des effets de la cession du Canada à l'Angleterre, le conférencier rappelle les principes posés dans un jugement célèbre du juriste Lord Mansfield, à savoir:

1.—"Un pays conquis par les armes anglaises devient un Dominion du Roi et tombe nécessairement sous l'autorité législative du Parlement de la Grande-Bretagne." 2.—"Les habitants conquis, une fois reçus sous la protection du conquérant, deviennent sujets et doivent être universellement considérés de ce point de vue, non comme des ennemis ou des autochtones." 3.—"Les articles de la capitulation par laquelle le pays est cédé, et les traités de paix relatifs à la cession sont sacrés et inviolables, selon leur vraie signification." 4.—"Les lois et la législation de chaque Dominion affectent également toutes les personnes et les propriétés se trouvant dans ses limites et doivent régir le règlement de toutes les questions qui y surgissent." 5.—"Les lois d'un pays conquis continuent d'être en vigueur tant qu'elles ne sont pas modifiées par le conquérant, et si le Roi a le pouvoir de changer les vieilles lois et d'en faire de nouvelles pour un pays conquis, il ne peut en faire qui soient contraires aux principes fondamentaux."

Passant en revue les étapes constitutionnelles du Canada, M. Lemieux termine par une très chaleureuse proclamation:

"L'Angleterre," dit-il, "nous a donné d'abord un gouvernement représentatif—elle a initié les Canadiens—français à la notion du gouvernement populaire; en second lieu, elle nous a donné le second empire représentatif; enfin, elle nous a donné le gouvernement fédéral. Et, à chaque étape, je suis fier de le dire, la Grande-Bretagne a assuré au Canadien-français, la minorité, leur religion, leurs lois, leurs coutumes et leur langue. La politique traditionnelle de la Grande-Bretagne, c'est d'avoir confiance en ses propres sujets. Elle fit les Canadiens-français "loyaux en 1774, parce qu'elle eut confiance en eux..."

"En ces jours de monopoles, de trusts et de mergers, mes auditeurs de Toronto me permirent-ils de leur dire qu'il ne doit pas exister de monopole de loyalisme? Le loyalisme n'est pas dans le commerce; il est dans le cœur de tout homme. Nous pouvons différer quant aux méthodes de servir le mieux l'Empire Britannique, mais nos aspirations sont toutes les mêmes. Nous pouvons n'être pas d'accord sur les détails, mais nous sommes tous sur les points essentiels. Et je ne vois pas le but d'annoncer que la moitié de ce pays "est déloyale. Nous sommes tous "loyaux. Le grand lien d'union de ce pays, non pas le parti Grit ni le "parti Tory, le grand lien d'union pour tout Canadien, après tout, c'est Sa Majesté le Roi et la Couronne. Et le grand instrument de liberté, qui m'appartient aussi bien qu'il appartient à vous, c'est la "Constitution Britannique, un instrument non écrit, qui m'est aussi cher qu'à vous..."

"Et puis, si vous me demandez pourquoi je suis un sujet britannique et pourquoi je désire rester tel, je réponds que j'honore le drapeau qui honore ses obligations; que j'estime par-dessus tout ces institutions qui m'assurent le plus fortement mes "droits et mes libertés..."

Notes littéraires

L'appétit de La Rochefoucauld

Voici un amusant billet de La Rochefoucauld à la marquise de Sablé, qui nous renseigne sur les goûts gastronomiques de l'illustre auteur des "Pensées et Maximes":

"Comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carottes, un ragout de mouton et un bœuf, comme celui que nous sommes lorsque M. le Commandeur de Souvré dîna chez vous; de la sauce verte et un autre plat, soit un chapon aux pruneaux ou telle autre chose que vous jugerez digne de votre choix; si je pouvais espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritais pas de manger autrefois, je croirais vous être redevable toute ma vie; j'en vois donc savoir ce que je puis espérer pour lundi à midi."

Le centenaire de Ponsard

A l'occasion du centenaire de Ponsard, M. F. Strowski a rappelé, dans le "Correspondant", les débuts du poète. Né à Vienne, dans le milieu le plus bourgeois, il n'avait quitté sa ville natale que pour faire sa philosophie à Lyon et son droit à Paris; docile au vœu de son père, président de la Chambre des avoués, il y aurait excellé comme avocat de province s'il n'eût pris à Paris le goût de la littérature. Victor Hugo l'avait enthousiasmé, et, par une bizarrerie du sort, le futur chef de l'école du bon sens commença par écrire un récit moyenâgeux, puis un moins imité de "Notre-Dame de Paris." Le séjour de Vienne le remit dans sa voie; entouré d'antiquités romaines, d'archéologues et d'humanistes, il revint vite à ses admirations

20% d'escompte 20%
pendant notre grande vente de **JUILLET**
Nous écoulerons toutes nos lignes.

ARTICLES POUR CADEAUX,
ARTICLES DE FANTAISIE,
SETS A DINER,
SETS DE TOILETTE,
VERRERIE, ETC.

33^e et 50 p.c. d'escompte sur des échantillons.

533 Ste-Catherine Est.
1827 Ste-Catherine Est.
327 St-Laurent.
86 St-Pierre.

tions de collège; il relut dans Tite-Live l'histoire de Tarquin et en tira une tragédie, "Lucrèce" écrite, il craignait trop son père pour essayer de la porter au théâtre; il en donna seulement lecture à quelques intimes et continua de plaider. Un de ses compatriotes, qui s'était cru du talent pour les lettres et qui passait ses vacances à Vienne, Charles-Louis Reynaud, le rencontra assis au bord du Rhône et récitait des vers. Ils lièrent connaissance; Ponsard parla de sa "Lucrèce"; Reynaud la jugea admirable et résolut d'emmenner le poète à Paris. — N'ayant pu le décider, il emporta du moins le manuscrit; avec une audace qu'il n'avait pas eue pour lui, il lut la pièce partout, dans les salons, dans les cafés, dans la rue. Elle excitait partout une fermentation à la science; mais personne ne croyait à l'existence de Ponsard et l'on soupçonnait Reynaud d'avoir inventé ce pseudonyme pour se louer plus aisément lui-même. Un jour, devant un auditoire qu'il trouvait un peu froid, comme il s'écriait: "C'est divin, c'est sublime!" Alexandre Dumas se pencha vers un voisin: "Nous autres poètes, nous sommes tous vaniteux; mais celui-là passe tout. Je n'ai rien vu de pareil en fait d'orgueil." Dumas aurait dû dire: "En fait d'amitié". Lorsqu'enfin, grâce à lui, "Lucrèce" fut jouée à l'Odéon, elle était déjà célèbre. Elle eut un immense succès de réaction contre le romantisme et l'avocat de Vienne devint chef de parti.

La petite science

Les mœurs du rouge-gorge

Un amateur d'ornithologie, M. P. Bernard, communique à la très intéressante "Revue française d'Ornithologie" une curieuse observation qu'il a pu faire sur les mœurs du rouge-gorge.

Dans la région de Montbéliard, où vit M. P. Bernard, c'est surtout dans le nid du rouge-gorge que le coucou, cet oiseau sans principes, dépose ses œufs. La femelle rouge-gorge les couve, puis nourrit et élève les jeunes coucous. Ceci se fait au détriment de sa propre progéniture, car il est connu que les œufs de rouge-gorge dans un nid contenant des œufs de coucou sont expulsés et jetés hors du nid.

On pensait que c'était le jeune coucou lui-même qui, volontairement ou involontairement, poussait les œufs dehors. Pas du tout, déclare M. P. Bernard; c'est la femelle rouge-gorge elle-même.

Ce n'est pas précisément un cas d'infanticide, car il s'agit d'œufs, ce ne sont pas des jeunes que la mère sacrifie ainsi; son acte tient le milieu entre l'infanticide et l'avortement. Mais bien souvent, c'est presque de l'infanticide; les jeunes, dans ces œufs jetés dehors, sont près d'éclore.

Voici ce que M. P. Bernard a observé. Il découvre par aventure un nid de rouge-gorge contenant cinq œufs de cette espèce et un coucou. Quelques jours après l'œuf de coucou est éclos. Le lendemain, les cinq œufs de rouge-gorge sont à terre, intactes d'ailleurs. M. Bernard en remet deux dans le nid, et se cache pour voir ce qui se passera. La mère revient, remonte un moment, puis repart. Et après son départ un des œufs est de nouveau à terre. Seule la mère a pu le jeter en dehors; seule elle a pu les expulser la veille; le jeune coucou est hors d'état de le faire. M. Bernard ajoute trois œufs de rouge-gorge à celui qui était resté; le lendemain, tous les quatre étaient à terre, expulsés par la mère, évidemment.

Il faut conclure que celle-ci sacrifie sa propre progéniture future pour élever le jeune intrus; mais la conclusion serait plus assurée si l'on avait pu la voir opérer. Sans doute elle n'agit ainsi que dans le cas où le coucou nait le premier. Et alors, son instinct n'est pas aussi criminel qu'il semblerait d'abord. Elle paraît penser que les œufs non éclos sont inutiles, et ne donneront rien; ils ne font que gêner, et alors elle les expulse. Son instinct ne suffit pas à lui faire voir que ce qu'elle élève est un étranger, et qu'elle sacrifie ses propres petits en mettant dehors ce qu'il reste d'œufs dans le nid. Il y a là une erreur de l'instinct. Mais celui-ci est, en lui-même, utile; il est bon — sauf quand le coucou se met de la partie — que les œufs qui ne donnent rien soient chassés. Si le rouge-gorge savait compter et s'il avait le temps qu'il faut à ses œufs pour éclore, il conserverait ceux-ci jusqu'au moment voulu, mais sans profit; le jeune coucou, ayant pris de la vigueur, expulserait les jeunes rouge-gorges. N'incriminons pas le rouge-gorge; il n'est ni odieux ni criminel; comme le dit M. Paul Bernard; il est inconnu de la déplorables conséquences d'un instinct normal et utile. Il croit bien faire; mais l'instinct a ses erreurs, tout comme l'intelligence. — V.

Analogie

Un Sam Hughes en France

Nous lisons dans le "Devoir":

"On vient de rendre en France une décision qui intéresse tous les catholiques et même notre Sam Hughes. Un arrêté préfectoral de l'endroit défend l'exhibition de drapeaux autres que le drapeau national et le drapeau des souverains étrangers.

Or, quelques citoyens de Carcassonne ayant arboré le drapeau pontifical, lors des fêtes du 24 mai dernier, le Sam Hughes de la localité les cita en justice.

Ils plaident que le drapeau pontifical échappe aux prohibitions de l'arrêté précisément parce que le Pape est un souverain, que la juridiction l'admet et qu'il jouit, en effet, de toutes les prérogatives de la souveraineté.

Le juge leur a donné raison en renvoyant les poursuites intentées contre eux."

Prix d'académie

L'Académie française, un peu en retard cette année, a procédé en une seule séance à l'attribution de ses grands prix littéraires. M. Emile Fa-

FEUILLETON DU "CANADA"
Le Mystère DE LA Maison d'Auteuil
 PAR MAURICE D'ASSEROY

(Suite) No 25

Koop, je le savais, n'hésiterait devant rien pour s'assurer l'impunité. Mais Jeanne serait-elle sa complice ?

Je pesai soigneusement le pour et le contre, et je conclus que rien ne pourrait m'arriver de bien fâcheux, si j'avais la précaution d'emporter mon brownie.

Aussi, le lendemain vers onze heures et ne prenant qu'une petite valise, je me rendis à la gare, et montai dans le train de Dieppe. J'avais télégraphié à un garage pour que l'on tint une automobile à ma disposition.

Et en effet, lorsque je descendis de mon compartiment, l'automobile était là, une vaste voiture jaune, assez confortable, du moins en apparence.

J'allais voir Jeanne ! J'allais lui parler ! Savoir la vérité ! A cette pensée mon cœur bondissait ! Tout avait été si fantastique, si inconcevable, si tragique ! J'étais devenu étonnamment soupçonneux ! Mais cette fois le mystère allait se dissiper, puisque Jeanne elle-même réclamait mon aide.

Nous sortîmes de Dieppe par des rues tristes et noires, et les ayant laissées, nous entrâmes dans ces routes normandes encaissées d'arbres, si dangereuses avec leurs tournants imprévus.

Le soleil d'automne s'était couché et des brouillards bleuâtres flottaient dans les vallons. Les collines se profilèrent sur un ciel pourpre, ensanglanté.

Les hêtres étaient couleur d'or et des deux côtés de la route de grasses prairies s'étendaient, coupées de ruisseaux.

Après plusieurs détours, et laissant derrière nous un joli village enfoui dans des bosquets de hêtres et de trembles, le chauffeur me désigna quelques lumières dispersées parmi des bois, et assez loin, devant nous, dans la vallée. C'était Bonneville.

Mon cœur battit rapidement. "Elle" était là-bas et "elle" m'attendait...

Mais pourquoi s'était-elle cachée si loin de Paris ? Craignait-elle d'être surveillée, ou se dérobait-elle à, avec son père ?

A quelque distance du village, je fis arrêter l'auto à un tournant, et donnai deux cigares au chauffeur, lui disant de m'attendre pendant une absence qui durerait sans doute une heure. Puis je m'éloignai.

Je passai devant une petite maison grise, aux fenêtres desquelles brillaient des quinquets cachés par des rideaux à fleurs. Il faisait presque nuit, mais je pus lire une enseigne accrochée à la maison. C'était l'Auberge du Lion d'Or ; c'était la maison que je devais éviter.

J'examinai en passant une des fenêtres qui me parut être celle de la salle-à-manger. J'entendis des voix d'hommes.

Craignant qu'on ne me remarquât je poursuivis mon chemin, dépassant quelques chaumières. Au bout d'un assez long moment, j'arrivai au Pont. C'était une arche de pierre massive, jetée en dos d'âne sur un petit ruisseau d'eau bouillonnante.

Le bruit du vent dans les feuilles rompaient seul le silence de la nuit. L'endroit isolé, entouré d'arbres, semblait particulièrement lugubre et désert. Quelques instants je demeurai, penché sur le parapet, tout en fumant une cigarette. J'étais si impatient et si troublé que j'entendais presque les battements de mon cœur.

Il faisait très sombre et je dus froter une allumette pour voir l'heure à ma montre. Il était cinq heures un quart. Les minutes passaient, m'apportant un redoublement d'anxiété.

Me voyant en encore du mal ? Avait-elle l'intention de venir ? Une idée bizarre me vint à l'esprit. Je n'avais jamais vu son écriture ; rien ne me prouvait que la lettre fût d'elle... On avait pu m'attirer dans un guet-apens, en se servant de son nom. J'avais échappé au vieux Koop par un tel miracle ! Il devait le savoir et chercher à me réduire au silence.

Les morts ne parlent pas ! devait-il se dire.

A ce moment, j'entendis un pas léger dans les ténèbres ; quelqu'un avait quitté la grand-route et se dirigeait vers moi.

Je m'arrêtai à l'instant et retins mon souffle. Une forme grande et mince, une silhouette de femme, enveloppée de riches fourrures, orné de chapeaux blancs, sortit de l'ombre et vint vers moi, la main tendue.

(LA SUITE)

AU PARC LAFONTAINE

LE CONCERT DE L'HARMONIE CONCORDIA.

Voici le programme musical que doit exécuter ce soir, jeudi, 2 juillet, au Parc Lafontaine, l'harmonie Concordia :

Marche—Crémazie. Ringuet
 Ouverture—Mes Adieux à l'Amérique. Leroux

Solo d'euphonium—
 Souvenir de Valence. Biéger
 Signor R. Pezzella Rebey
 Fantaisie—La Mascotte. Audran
 Valse—Hydropaten. Gungl

INTERMISSION

Fantaisie—La Traviata. Verdi
 Mélodie—Un peu d'amour. Sileau
 Echos des Bois. Rebey
 La Parade des Soldats de Plomb. Gessel
 Allegro—Centenaire de la Paix. Boisvert
 O Canada ! God Save the King ! J. J. GAGNIER, Directeur.

COURRIER DE FRANCE

NOUVELLES DE PARIS ET DES DEPARTEMENTS

Paris, 1. — Un court circuit s'est déclaré dans le Métro et a causé une panique parmi les voyageurs. Il n'y a pas eu d'accident.

Toulon, 1. — Un officier de marine après avoir fait des remontrances à un matelot, l'a bousculé et le matelot a été blessé légèrement. L'équipage a protesté et pris une attitude hostile. Une enquête est ouverte.

Paris, 1. — L'effervescence continue parmi les postiers, les ouvriers des manufactures de tabacs et les ouvriers des manufactures d'armes. Une délégation ira demain demander à la commission des finances d'entendre leurs doléances. On craint une grève dont les conséquences seraient graves.

LA CHALEUR EN FRANCE

La température devient torride dans une grande partie de la France.

Paris, 1. — Une vague de chaleur d'une intensité exceptionnelle s'est abattue sur une grande partie de la France. A Rochefort, aujourd'hui, le thermomètre a atteint 98 degrés Fahrenheit. A Paris, il a marqué 95 degrés.

Plusieurs personnes ont été frappées d'insolation.

PROGRES DE LA SCIENCE

Le téléphone sans fil par delà l'Atlantique.

Londres, 1. — Le gérant de la compagnie Marconi a déclaré devant la commission Royale des Domaines sur les communications impériales, que M. Marconi espère communiquer par téléphone sans fil de Carnarvon à New-York avant la fin de cette année.

On déclare aussi que M. Marconi réussira à augmenter la vitesse de la télégraphie sans fil. Ses transmissions 300 mots à la minute.

LES OUVRIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Fédération du Travail tient sa convention à Frédéricton.

Fredericton, N. B., 1. — La Fédération du Travail du Nouveau-Brunswick a inauguré ce matin, sa convention. Cinquante délégués sont venus de St-Jean, Moncton, Sackville.

Cet après-midi, J. L. Drury, de l'Union Typographique Internationale de Montréal, et E. W. A. O'Dell, de Hamilton, Ontario, ont adressé la parole.

Le président Sirgine préside la convention.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN

COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, TOUX, BRONCHITES, COQUELICHES, etc. aux enfants les douleurs de la DENTITION, les spasmes des CONVULSIONS, donne un sommeil calme et réparateur.



Mme Jean Gingras, 89 rue St-Jean, Québec écrit que si ses deux petits enfants sont souffrants en vie, ils le doivent au Sirop d'Anis Gauguin.

Rue 23 jumelle née vers la même époque à St-Malo et à St-Sauveur, les siens seuls ont vécu grâce au Sirop d'Anis Gauguin.

EN VENTE PARTOUT: 25 LA BOUTEILLE
 J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste
 550 rue St-Catherine au Montréal

DRAME ETRANGE A PARIS

Une femme est tuée — Le meurtrier s'échappe — Et la foule, par méprise, assomme trois innocents.

Paris, 1. — Boulevard de la Chapelle, 74, dans un bar célèbre du quartier qui porte cette enseigne: "Au retour des hirondelles", un louché individu, Esposito, se trouvait, vers 9 h. 30, avec deux femmes habituées du boulevard; l'une, Alice Blanchard, vingt-deux ans, fut récemment son amie; l'autre, une camarade, Loulou Cotenet.

Esposito s'expliquait durement avec Alice; il réclamait impérieusement une clef que la jeune femme se refusait à restituer. Loulou s'efforçait d'apaiser la querelle, mais la colère de l'homme grandissait, et Alice, affolée, bondit soudain hors du bar et courut se réfugier 2, rue Fleury, dans le couloir d'un hôtel meublé, où Esposito la rejoignit bientôt, et, par quatre fois, tira sur elle avec un revolver de fort calibre.

Alice, atteinte à la nuque par deux projectiles, tomba, morte. Les détonations, les cris de Loulou Cotenet, attirèrent quelques passants mais Esposito, son revolver à la main, s'enfuit sur le boulevard de la Chapelle, dans la direction du boulevard Barbès.

Un homme courageux, M. Georges Nollot, vingt-cinq ans, domicilié 148, rue Oberkampf s'était mis à la poursuite du meurtrier; il allait le rejoindre, mais l'autre, le menaçant de son arme, sauta sur le marchepied d'un tramway, filant vers l'Étoile.

M. Nollot, un moment interdit, reprit sa poursuite. Cependant, sur la plate-forme du tramway, les voyageurs avaient repoussé Esposito, qui dut sauter de la voiture à l'entrée de la place du Delta.

Nollot s'élança, rejoignit Esposito, lui porta une bourrade violente et parvint à lui arracher son arme, qu'il leva en l'air afin de ne blesser personne, car de tout côtés des curieux accouraient.

C'est alors que se produisit une scène grotesque et cependant terriblement tragique. La foule qui n'avait rien compris, qui regardait le drame qui venait de s'accomplir rue Fleury, ne vit qu'une chose; un homme qui brandissait un revolver, et c'est sur lui qu'elle se rua.

Nollot, bousculé, bourré de tous les côtés, dut lâcher l'assassin, qui, sans perdre son sang-froid, fila à toutes jambes vers la rue Clignancourt, et disparut pendant qu'on assommait le brave homme qui l'avait poursuivi et arrêté.

Mais ce ne fut pas tout: un menuisier, M. Urbain Ramet, demeurant 25 rue Demours, arracha de la main de Nollot le revolver que celui-ci avait pris à Esposito et qu'il élevait afin de ne blesser personne. M. Ramet en possession de l'arme, crut prudent de la décharger et il tira en l'air trois fois.

Aussitôt, nouvelle méprise, les badauds se ruèrent sur lui, sur l'homme qui déchargea des coups de feu et à son tour on le lyncha; la foule "y allait" avec une telle ardeur qu'un peintre en voitures, M. Alexandre Buard, 25 ans, habitant passage de la Moselle 10, lequel voulait protéger Ramet pour le conduire au poste, fut sérieusement malmené lui aussi !

Bientôt il y eut trois blessés: Nollot, Ramet et Buard; on les conduisit à la pharmacie du Vingtième Siècle, place du Delta, devant laquelle une foule énorme s'amassa.

Les agents étaient venus et emmenèrent les trois malmenés au commissariat de la Goutte-d'Or, où M. Masseux parvint à établir ce qui s'était passé. Il s'aperçut que l'assassin d'Alice Blanchard avait seul échappé à la fureur populaire.

Esposito, le meurtrier, qui habita avec sa victime, 12, rue de la Charbonnière, du 4 novembre, 1913 au 15 mai 1914, avait donné au logeur l'état-civil que voici: Stefano Esposito, né à Nole (Italie), âgé de quarante et un ans; profession: cimen-tier.

Tous les agents du septième district sont à sa recherche.

Buc, 1. — L'aviateur suédois Smudatent est parti pour Stockholm en emmenant un passager.

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUS

DR. T. FELIX GOUDRAUD (Oriental Cream ou Renovateur Magique)

Guérit le hâle, boutons, taches de rous sur le visage, rougeurs, éruptions, et en général tout défaut à la beauté et rien n'y parait. L'essai subi l'essai de 65 ans et il est si inefficace !

que nous le goûtons pour être sûr qu'il doit être. N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. L. A. Bayre dit à dame B. haut ton (une patiente): "Comme vous mesdames, vous les employez, je recommande "Goudraud's Cream" comme le moins dangereux de toutes les préparations pour le visage."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de fantaisie aux Etats-Unis, Canada et Europe.

—FERD. T. HOPKINS, Prop. 37 rue Great Jones, New-York.

The DOW ALES PORTERS

En Eté on a Maintes Occasions de Boire de la "Dow"

—Pour étancher la soif après une course en automobile, une bonne partie de tennis, de golf, après une longue marche, ou peut-être pour entretenir la gaieté à un lunch ou un dîner d'amis ; mais, quelle que soit l'occasion, la bière Dow a toujours sa place, vu sa supériorité, parce qu'elle étanche la soif, donne des forces et ouvre l'appétit.

Chaque maison de campagne, tout campement, ainsi que toute maison en ville, devraient être pourvus des bières Dow.

La bière Dow à Capsule Jaune et le Crown Stout de Dow ont la vogue dans les principaux clubs et cafés, par tout le Canada, quand il s'agit de la meilleure bière.

THE NATIONAL BREWERIES, LIMITED
 25-11 MONTREAL

Tableaux intimes

Jour de sortie

Dimanche. Il est dix heures du matin. Dans le cabinet de toilette dont la porte est entrouverte, monsieur se lave à grand bruit. De temps en temps, il souffle et pousse une petite exclamation satisfaisante :

—Que c'est bon de se laver ! Mado, qui est debout depuis un instant, demande, tout en mettant de l'eau dans son armoire :

—Tu en as encore pour longtemps ? —Je commence à peine !

Un temps. L'armoire est bientôt remplie en ordre que le linge "y aligne" comme une pile de livres réelles. Mado implore :

—Dépêche-toi ! —Laisse-moi le temps ! —Tu es dans ce cabinet de toilette depuis une heure !

—Je t'ai demandé si tu voulais te laver la première, tu as refusé ! —Si j'avais pu me douter que tu passerais la matinée dans ton tub !

—Pour une fois que je peux flâner en faisant ma toilette ! —Tu choisis mal ton jour ! —Pourquoi ?

—Parce que c'est le jour de sortie de Mélanie.

—Je ne vois pas en quoi... —Tu retardes toute la maison ! Quand veux-tu qu'elle descende pour ses commissions ?

—Maintenant. —Et quand fera-t-elle la chambre à coucher ?

Après. Elle peut, une fois, intervenir l'ordre de ses travaux. Il n'est pas un ordre intangible.

—Si. Et puis, je ne m'occupe pas de ton bureau, ne t'occupe pas de mon ménage. J'ai une bonne dont je suis satisfaite. C'est son jour de sortie, elle sortira.

Au bout d'un moment, monsieur apparaît rasé de frais et souriant. Madame recoud avec une lenteur prudente un entredeux de dentelle. Sa hâte de tout à l'heure s'est ralentie. Pourtant, comme monsieur s'apprête à sortir, elle lui rappelle :

—C'est le jour de sortie de Mélanie. Ne rentre pas plus tard que midi et demi.

Midi et demi. Monsieur rentre. Mado est barricadée dans le cabinet de toilette. Dans la chambre à coucher, c'est toujours le même désordre fétide. On déjeune avec quelque retard sur l'horaire prévu. Au dernier moment, un coup de téléphone a dirigé Mado; aussi, pour que Mélanie puisse sortir, s'est-elle mise à table en robe de chambre. Le service se ressent un peu de cette fièvre. Mélanie s'apprête à enlever les miettes. Mado l'arrête.

Autour d'un drame

La chapelle d'Isault

On a essayé souvent de "situer" les aventures de Tristan et d'Isault. La tâche est d'autant plus délicate que cette légende irlandaise, que la musique nous a rendu si familière, a été complètement négligée pendant les dix-huitième et dix-neuvième siècles, par tous les écrivains irlandais; c'est seulement de nos jours qu'on a commencé de la prendre au sérieux et de lui attribuer les fondements historiques. Des chercheurs un peu superficiels avaient déjà remarqué le nom d'un hôte appelé Chapelizod et voulu identifier l'église protestante qu'on y voit, surmontée d'une vieille tour, avec la chapelle où, suivant une chronique de 1571, le roi Marke aurait épousé la belle Isault en 459.

Cette hypothèse se heurte à une objection grave: l'église de Chapelizod date du commencement du dix-septième siècle. On peut répondre à cela qu'elle a pu remplacer une église plus ancienne; mais voici que M. Henderson a découvert dans les archives ecclésiastiques de Dublin un document dont l'importance est décisive. Cette pièce, qui date de 1615, décrit avec beaucoup de détails la chapelle d'Isault et déclare notamment qu'elle était ornée d'un cancel. Or, on trouve à un kilomètre et demi de Chapelizod les ruines d'une très ancienne église qui répond exactement à la description. Cette ressemblance, jointe au nom de la bourgade voisine, donne tout lieu de croire que H. Henderson a saisi la partie. Il publie dans l'"Atheneum" une étude d'histoire et d'archéologie sur ces pierres vénérables enfouies dans la verdure d'un cimetière abandonné, non loin de Palmerston et en face de Knockmaroon. Il ne reste plus qu'à démontrer deux choses: l'existence d'Isault et celle du roi de Cornouailles.

Ce que buvaient les anciens

La bière de Babylone

M. Frédéric Hrozny a fait à l'Académie de Vienne une communication dont l'intérêt n'échappera à personne, bien qu'il doive être surtout réservé dans les pays germaniques. Au cours des explorations que cet orientaliste a dirigées sur l'emplacement de l'antique Babylone, il a pu reconnaître que les sujets d'Hammurabi n'étaient pas seulement, comme on le savait déjà, des juristes et des constructeurs, mais des brasseurs de premier ordre. Un cylindre d'argile, découvert dans les ruines, porte gravée une recette pour la fabrication de la bière. Elle indique dans le plus minutieux détail comment on doit s'y prendre et la proportion exacte des diverses substances qu'il convient d'employer pour obtenir le brassin idéal. M. Hrozny ne dit point si cette bière paraîtrait se rapprocher davantage de celle de Munich ou de celle de Pilsen et ce sera sans doute l'objet d'un long débat entre les connaisseurs bavarois et bohèmes. Quoi qu'il en soit, la recette babylonienne, ou du moins le cylindre qui nous l'a fait connaître, remonte à l'an 2800 avant Jésus-Christ, et le savant viennois pense que, de Babylone, le secret s'est répandu bientôt dans les contrées voisines. On trouve la bière, presque à la même époque, chez les habitants de l'Asie-Mineure, et des hiéroglyphes attestent le goût des Egyptiens pour

LES GRAVURES EN COULEURS

DU "CANADA"

Elles sont distribuées gratuitement en échange d'une série de 6 COUPONS de dates consécutives que nous publions dans une autre colonne.

Pour chaque série, vous recevrez à votre choix, une des gravures suivantes:—

PIE X, MATER DOLOROSA

Hâtez-vous de découper ces coupons car le nombre de ces gravures est limité.

Ajoutez 10c pour envoi par mail

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Four renseignements, demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION, 64 Université, Éditeurs de la Banque des Marchands, angle rue Law.

JOSEPH FORTIER
 FABRICANT PAPETER
 210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiment complet de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre, et Calculus, impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres. En-Têtes de Comptes, Enveloppes. Ouvrage fait avec promptitude.

RELIURE ET REGLAGE

la boisson mousseuse aimée de Gambirinus dès le temps des premières dynasties. Tout l'Orient, conclut M. Hrozny, a dû venir à l'école des vieux brasseurs babyloniens. Attendons le nouveau cylindre qui, complétant cette curieuse découverte, nous apprendra qu'au trentième siècle, avant notre ère, le Salvator était déjà arrivé,

AVIS

La Bourse de Montréal et celle de Toronto ont été fermées, hier, à l'occasion de la fête de la Confédération.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché a été tranquille, les changements de prix ont été insignifiants

LES OBLIGATIONS ONT ETE IRREGULIERES

New-York, 1er juillet. — Le marché d'aujourd'hui, a encore été tranquille, les variations ont été sans importance.

Quelques-unes des valeurs de chemins de fer de premier ordre semblent très confiantes dans l'avenir.

La situation dans l'Ulster a eu une mauvaise influence sur le marché.

Les taux de l'argent n'ont pas subi de changement, ce qui est étonnant à cause des échéances prochaines.

Les obligations des chemins de fer ont été irrégulières.

Le total des ventes par valeur a été de \$1,900,000.

MM. H. Tessier & Co., courtiers, 12 rue Hôpital, nous fournissent les renseignements suivants: —

New-York, Mercredi, 1er Juillet 1914

Table of market data for various commodities including Amer. Smelter, Amer. Sugar, and various oils.

MINER RUBBER CO

La seconde convention annuelle a eu lieu à Granby au mois de juin dernier.

La seconde convention annuelle de la "Miner Rubber Co." de Granby, a eu lieu les 25, 26 et 27 juin.

Les recettes des tramways, pendant la semaine écoulée le 28 du courant, accusent une augmentation de \$2,817 sur celles de la semaine correspondante de l'an dernier.

Le Standard Securities Ltd., s'est porté acquéreur d'un certain nombre d'obligations 5 p.c. de la ville de Hull qui l'offre à un prix qui en place le rendement à 5.20 p.c.

Toronto, 1. — M. J. H. Plummer, président du Dominion Steel Corporation, est arrivé hier soir de Sydney.

Le malheur est que le fer en gresne est très déprécié et que même si la compagnie en vendait autant qu'elle en peut produire elle ne réaliserait aucun bénéfice.

Londres, 1. — La Banque de Montréal lance sur le marché une émission de la province de Québec dont le produit sera affecté à l'amélioration et à la création de routes.

Les principaux consommateurs d'engrais sont: la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, le Nord-est des Etats-Unis, la Norvège, les Indes Néerlandaises, le Portugal, la Suède (0.1 à 0.5).

Les obligations sont offertes au pair. L'émission est directement gagée

par le rendement des impôts provinciaux.

Le dividende qui distribuera en juillet les valeurs canadiennes s'élève à quatorze millions.

M. J. H. Hamilton, de Toronto, a été élu président du Jupiter Mines Co., à l'assemblée générale des actionnaires qui eut lieu hier après-midi, à Montréal.

Le bilan de l'exercice dont nous avons publié les principaux chiffres a été soumis aux actionnaires qui l'ont accepté.

NOUVELLES FINANCIERES

Les compensations de Montréal du semestre écoulé mardi accusent une diminution de \$53,100,000, soit 3.8 p.c. comparativement à celle du semestre correspondant de 1913.

Si l'on tient compte du ralentissement des affaires, on admettra que cette diminution est très faible.

Il y a lieu de croire que la diminution des affaires de banque a surtout porté sur les transactions de Bourse.

Cinq mois sur les six accusent une diminution des compensations; en mars, il y eut une légère augmentation.

La plus lourde diminution se produisit en janvier. Les compensations de juin furent inférieures de \$8,000,000 à celles de juin 1913.

La statistique mensuelle se lit comme suit:

Table with 2 columns: Month and Amount. Rows for Jan., Fév., Mars, Avril, Mai, Juin.

Total. \$1,342,621,147 \$1,395,741,710

Toronto, 1. — Les compensations de juin accusent sur celles du mois correspondant de l'an dernier une légère augmentation.

Québec, 1. — Les compensations de juin accusent sur celles de juin 1913 une augmentation de près d'un demi-million.

Toronto, 1. — Hier après-midi a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Home Bank.

Le bilan soumis aux actionnaires établit que les recettes nettes de l'exercice s'élèvent à \$192,442, soit une augmentation de \$25,000 sur celles du précédent exercice.

Le conseil d'administration et le bureau ont été réélus.

La province de Québec jouit en Angleterre d'un prestige incontestable, puisque la Banque de Montréal a réussi à négocier pour elle un emprunt 4 1/2 p.c. au pair.

Le tableau comparatif des onze mois avec celui de la période correspondante de l'année dernière se lit comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1913-14, 1912-13. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les rapports des recettes brutes et nettes pour chacun des onze mois sont les suivants:

Table with 3 columns: Month, Brutes, Nettes. Rows for Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

Table with 3 columns: Month, 1914, 1913. Rows for Recettes, Frais, Nettes.

Les changements sur les chiffres de l'année précédente pour les mêmes mois sont comme suit:

LA SITUATION EN FRANCE

LA "SEMAINE ECONOMIQUE ET FINANCIERE" NOUS PARLE, DANS LES TERMES SUIVANTS, DE LA SITUATION FINANCIERE A PARIS.

La chute du ministre Ribot, dès sa première prise de contact avec les Chambres, a causé dans les milieux d'affaires, où l'on ignore les arcanes de la politique, une déception certaine.

Il est à craindre que cette déception, s'ajoutant à tant d'autres depuis de longs mois, ne provoque, si l'on n'y prend garde, une aggravation de la crise d'argent dont nous souffrons.

Et alors, je me demande si cette leur d'espérer que, par une incompréhension évidente de la situation politique vraie, avait fait naître la haute mission confiée à M. Ribot, je me demande, dis-je, si, brutalement dissipée par le vote d'hier, elle ne se traduira pas aujourd'hui et demain, à moins que nous ne prenions, par un découragement plus profond que celui qui régnait auparavant sur le marché.

Voilà le danger. Il est indiscutable en l'état actuel de la place.

Mais il est d'autant moins négligeable qu'il menace, en l'espèce, non seulement la vie économique et financière du pays, mais encore son honneur, c'est-à-dire son crédit.

C'est là la fond de la question. Si l'on ne s'emploie pas, après les secours violents qui viennent de troubler si profondément les classes possédantes du pays, à les rassurer; si l'on n'entreprend pas énergiquement de restaurer la confiance, je me demande comment on pourra risquer cette grave opération de l'emprunt, dont la nécessité, dont l'urgence ne sont plus contestées, ne peuvent plus être contestées que par des imbéciles ou des fous.

M. Ribot, hier, n'a reculé devant aucun aveu. Il a dit sincèrement la situation inquiétante de notre trésorerie. Au 31 mai, sur 600 millions de bons du Trésor que le ministre des finances a le droit d'émettre, 583 étaient en cours, de sorte que la faculté d'émission était épuisée.

Une loi de douzièmes provisoires permet au gouvernement d'émettre des obligations à court terme pour 100 millions de plus. Elles se placent très facilement. Les bons du Trésor eux-mêmes sont d'un renouvellement très difficile parce que la clientèle, pour ces bons est constituée par les grands établissements de crédit... et qu'en ce moment, il y a dans toutes ces banques, où la confiance publique apporte des dépôts pour des centaines de millions, une situation embarrassée parce que beaucoup de papier étranger y a trouvé asile et aussi parce qu'une campagne abominable est faite contre quelques-unes de ces sociétés... par des Français... et aussi, je crois, par des étrangers qui abusent de notre hospitalité!

Ces lignes ne surprendront point les lecteurs du "Journal". La détresse de notre trésorerie, l'impossibilité momentanée pour nos banques de réduire leurs liquidités, la campagne antifranchise abominable qui s'est poursuivie contre le marché de Paris, et plus particulièrement contre certaines de nos grandes banques... je les ai déjà dénoncées ici. L'autorité d'un homme tel que M. Ribot a consacré, hier, officiellement du haut de la tribune, et mes constatations, et ma campagne contre les agents de l'étranger.

Mais les faits sont les faits. Et ils sont là, bas, et évidents. Et ils font aussi, et là, cruels dans leur mutuelle hargne!

A une heure aussi grave que celle que nous vivons, il importe, au premier chef, de ne point perdre son sang-froid. Et c'est encore en demeurant uniquement, rétrospectivement, sur le domaine des faits que nous trouverons le mieux les raisons qui doivent nous inspirer le calme en face des événements politiques qui se précipitent, non sans tumulte, depuis quelques temps.

Et d'abord "quid" de l'emprunt? L'emprunt est nécessaire. On va le faire. La chute de M. Ribot ne le reculera pas d'un jour. Pourquoi? Parce que la commission du budget n'étant pas nommée, elle ne pouvait se saisir du projet que M. Ribot se proposait de déposer immédiatement.

Il ne peut y avoir retard que si le nouveau ministre n'est pas en mesure de présenter mardi devant les Chambres, ce qui est peu probable. En reprenant ce projet, le parti radical ne se contredira pas, puisque M. Renoult, prédecesseur de M. Clémentel aux finances, l'avait lui-même préparé.

Donc, en fait, la chute de M. Ribot ne paraît pas devoir retarder l'emprunt, et par conséquent le rétablissement nécessaire de l'ordre dans nos services de trésorerie.

Voilà ce qu'on doit se dire sur le marché. Ce sont là des considérations tout objectives. Elles n'ont rien à voir avec la politique. Mais elles ne paraissent avoir toutes les chances d'être ratifiées par les faits.

Mais l'emprunt, ce n'est pas tout: il y a, à côté de lui, d'autres facteurs nullement négligeables susceptibles d'accroître ou de diminuer la crise de confiance qui paralyse les affaires.

Oui, il y a la politique financière du gouvernement de demain. C'est ainsi d'ailleurs qu'après la première émotion passée la Bourse, baromètre infatigable des courants d'opinion, a envisagé le problème qui nous préoccupe. Son recul, modeste en dernière analyse, enregistré à peine une déception que l'observation attentive et minutieuse des faits ne justifie pas: j'en ai la ferme espérance, à démontrer par la suite absolument injustifiée.

Donc, soyons calmes et ne perdons pas notre sang-froid. C'est là que sera fait, plus qu'à la Chambre, le vrai prêt. Le vieux dicton n'a-t-il perdu de sa force, qui rendait à nos pères le courage aux heures difficiles: "Tout finit par s'arranger".

Mais que le gouvernement de demain se rende compte de son côté qu'on ne joue pas impunément avec le crédit de la France... qu'il est des limites aux plus audacieuses expériences, et qu'en attendant que la pratique lui y a une marge dont un gouvernement soucieux de ses responsabilités, doit tenir compte, sous peine de s'exposer aux pires aventures.

LA SITUATION EN FRANCE

LA "SEMAINE ECONOMIQUE ET FINANCIERE" NOUS PARLE, DANS LES TERMES SUIVANTS, DE LA SITUATION FINANCIERE A PARIS.

La chute du ministre Ribot, dès sa première prise de contact avec les Chambres, a causé dans les milieux d'affaires, où l'on ignore les arcanes de la politique, une déception certaine.

Il est à craindre que cette déception, s'ajoutant à tant d'autres depuis de longs mois, ne provoque, si l'on n'y prend garde, une aggravation de la crise d'argent dont nous souffrons.

Et alors, je me demande si cette leur d'espérer que, par une incompréhension évidente de la situation politique vraie, avait fait naître la haute mission confiée à M. Ribot, je me demande, dis-je, si, brutalement dissipée par le vote d'hier, elle ne se traduira pas aujourd'hui et demain, à moins que nous ne prenions, par un découragement plus profond que celui qui régnait auparavant sur le marché.

Voilà le danger. Il est indiscutable en l'état actuel de la place.

Mais il est d'autant moins négligeable qu'il menace, en l'espèce, non seulement la vie économique et financière du pays, mais encore son honneur, c'est-à-dire son crédit.

C'est là la fond de la question. Si l'on ne s'emploie pas, après les secours violents qui viennent de troubler si profondément les classes possédantes du pays, à les rassurer; si l'on n'entreprend pas énergiquement de restaurer la confiance, je me demande comment on pourra risquer cette grave opération de l'emprunt, dont la nécessité, dont l'urgence ne sont plus contestées, ne peuvent plus être contestées que par des imbéciles ou des fous.

M. Ribot, hier, n'a reculé devant aucun aveu. Il a dit sincèrement la situation inquiétante de notre trésorerie. Au 31 mai, sur 600 millions de bons du Trésor que le ministre des finances a le droit d'émettre, 583 étaient en cours, de sorte que la faculté d'émission était épuisée.

Une loi de douzièmes provisoires permet au gouvernement d'émettre des obligations à court terme pour 100 millions de plus. Elles se placent très facilement. Les bons du Trésor eux-mêmes sont d'un renouvellement très difficile parce que la clientèle, pour ces bons est constituée par les grands établissements de crédit... et qu'en ce moment, il y a dans toutes ces banques, où la confiance publique apporte des dépôts pour des centaines de millions, une situation embarrassée parce que beaucoup de papier étranger y a trouvé asile et aussi parce qu'une campagne abominable est faite contre quelques-unes de ces sociétés... par des Français... et aussi, je crois, par des étrangers qui abusent de notre hospitalité!

Ces lignes ne surprendront point les lecteurs du "Journal". La détresse de notre trésorerie, l'impossibilité momentanée pour nos banques de réduire leurs liquidités, la campagne antifranchise abominable qui s'est poursuivie contre le marché de Paris, et plus particulièrement contre certaines de nos grandes banques... je les ai déjà dénoncées ici. L'autorité d'un homme tel que M. Ribot a consacré, hier, officiellement du haut de la tribune, et mes constatations, et ma campagne contre les agents de l'étranger.

Mais les faits sont les faits. Et ils sont là, bas, et évidents. Et ils font aussi, et là, cruels dans leur mutuelle hargne!

A une heure aussi grave que celle que nous vivons, il importe, au premier chef, de ne point perdre son sang-froid. Et c'est encore en demeurant uniquement, rétrospectivement, sur le domaine des faits que nous trouverons le mieux les raisons qui doivent nous inspirer le calme en face des événements politiques qui se précipitent, non sans tumulte, depuis quelques temps.

Et d'abord "quid" de l'emprunt? L'emprunt est nécessaire. On va le faire. La chute de M. Ribot ne le reculera pas d'un jour. Pourquoi? Parce que la commission du budget n'étant pas nommée, elle ne pouvait se saisir du projet que M. Ribot se proposait de déposer immédiatement.

Il ne peut y avoir retard que si le nouveau ministre n'est pas en mesure de présenter mardi devant les Chambres, ce qui est peu probable. En reprenant ce projet, le parti radical ne se contredira pas, puisque M. Renoult, prédecesseur de M. Clémentel aux finances, l'avait lui-même préparé.

Donc, en fait, la chute de M. Ribot ne paraît pas devoir retarder l'emprunt, et par conséquent le rétablissement nécessaire de l'ordre dans nos services de trésorerie.

Voilà ce qu'on doit se dire sur le marché. Ce sont là des considérations tout objectives. Elles n'ont rien à voir avec la politique. Mais elles ne paraissent avoir toutes les chances d'être ratifiées par les faits.

Mais l'emprunt, ce n'est pas tout: il y a, à côté de lui, d'autres facteurs nullement négligeables susceptibles d'accroître ou de diminuer la crise de confiance qui paralyse les affaires.

Oui, il y a la politique financière du gouvernement de demain. C'est ainsi d'ailleurs qu'après la première émotion passée la Bourse, baromètre infatigable des courants d'opinion, a envisagé le problème qui nous préoccupe. Son recul, modeste en dernière analyse, enregistré à peine une déception que l'observation attentive et minutieuse des faits ne justifie pas: j'en ai la ferme espérance, à démontrer par la suite absolument injustifiée.

Donc, soyons calmes et ne perdons pas notre sang-froid. C'est là que sera fait, plus qu'à la Chambre, le vrai prêt. Le vieux dicton n'a-t-il perdu de sa force, qui rendait à nos pères le courage aux heures difficiles: "Tout finit par s'arranger".

Mais que le gouvernement de demain se rende compte de son côté qu'on ne joue pas impunément avec le crédit de la France... qu'il est des limites aux plus audacieuses expériences, et qu'en attendant que la pratique lui y a une marge dont un gouvernement soucieux de ses responsabilités, doit tenir compte, sous peine de s'exposer aux pires aventures.

The Merchants Bank

Capital Pays \$7,000,000 Fonds de Réserve et Bénéfices non Partagés \$7,249,134

221 succursales et agences en Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Finances et affaires de banque en général.

Attention spéciale à la collection. Département d'épargne dans toutes les succursales.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans

Le Canada sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

Le Canada

The Merchants Bank advertisement with logo and contact information.

Le Canada advertisement featuring an illustration of a man and a woman.

LA REVUE DU COMMERCE advertisement with market data for various goods.

MARCHE DE MONTREAL advertisement listing prices for various commodities.

MARCHE CENTRAL AU POISSON advertisement listing prices for fish and seafood.

MARCHE CENTRAL AU POISSON advertisement listing prices for fish and seafood.

LA REVUE HEBDOMADAIRE advertisement listing prices for various goods.

L'IMMEUBLE

NE PARLONS PAS DU PASSE AU CONTRAIRE, SON- GEONS A L'AVENIR — LES PLACEMENTS IMMOBILIERS DEMANDENT DE L'ACTIVITE — IL FAUT AGIR VITE POUR REALISER DES BENEFICES — ATTENDRE, C'EST MANQUER SA CHANCE.

Nombre de gens se repentent amèrement de n'avoir pas, à une certaine époque, placé le fruit de leurs économies dans l'immeuble et vous les entendez journellement se lamenter en disant: "si j'avais fait ceci", "si j'avais fait cela", mais il est trop tard, et le temps perdu ne revient pas.

C'est là un mauvais raisonnement; et, si l'on ne peut pas revenir en arrière, on peut toujours bien s'arranger à l'avenir et l'améliorer.

Les placements immobiliers, en effet, sont encore excellents aujourd'hui, pour peu qu'on sache les faire, et celui qui peut attendre réalisera de gros bénéfices assurément par la suite.

Le temps n'est donc pas de se lamenter, de se désespérer, mais c'est au contraire celui d'agir et d'agir sans plus tarder.

Pour cela, il n'y a qu'à se renseigner, qu'à consulter des gens bien au courant des affaires et une fois une décision prise de la mettre à exécution plutôt que de perdre un temps inutile à gémir sur le passé.

Tous les jours on voit des gens acheter qui ne se lamentent pas; ils agissent et trouvent l'action préférable à la plainte sous tous les rapports.

Imitez-les, suivez leur exemple, et vous verrez que vous en serez amplement récompensés.

Il est toujours inutile et de plus nuisant de revenir constamment sur le passé et de s'apitoyer sur un manque de prévoyance. La vie est trop courte pour cela.

Il faut agir, agir rapidement pour réussir dans les questions immobilières surtout. Et, c'est le temps, le plus précieux, de la faire. Il n'y a pas à-dessus de crainte à entreprendre, de déceptions à appréhender.

Les placements judicieux sont excellents, n'en doutez pas.

Menuis propos. DANS LES ENVIRONS. Il se construit actuellement de jolis cottages dans les environs de Montréal et la population des alentours de la ville augmente constamment.

Du Bout de l'Île à Ste-Anne de Belle vue, tout se tient, il n'y a pas quatre arpents sans une maison.

Pour celui qui revient vingt ans en arrière, quelle différence.

LES LOGEMENTS OUVRIERS. Et les logements ouvriers que deviennent-ils? La question est-elle tombée à l'eau.

Impressions. LES COURTIER D'IMMEUBLES. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de courtiers d'immeubles aux prochaines élections qui votent pour le gouvernement Borden.

NOTES DIVERSES. MOT DE LA FIN. Que me conseillez vous de faire, acheter du terrain ou de la propriété?

LA NAVIGATION

Table with columns: Arrivés À De, listing ship names and destinations like Cairngown, Coningsby, Giulia, etc.

SPECIAL POUR PAQUEBOT. Raccordant avec le R. M. S. Alsatian qui part de Québec le 2 juillet, le SPECIAL POSTE ET VOYAGEURS...

NATIONAL BREWERIES. Les valeurs de cette compagnie seront très probablement admises à la cote.

Les obligations se sont jusqu'ici vendues vivement 100 et même 102, les actions privilégiées 96 et les actions ordinaires 50 et 60.

SAINT-JEAN. Saint-Jean, 1er. — Le cadavre de M. Meunier qui s'est noyé le 23 juin courant près du pont du Central a été trouvé hier dans les rapides près du moulin Langelier...

NOTES DIVERSES. MOT DE LA FIN. Que me conseillez vous de faire, acheter du terrain ou de la propriété?

VOS IMPRESSIONS FIATES IMMEDIATEMENT AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE

Les commandes les plus considérables nous sont confiées et nous portons également la même attention aux plus petites.

Quelle que soit la DATE ou L'HEURE que votre ouvrage doit être livré, nous l'acceptons toujours avec la garantie de remplir notre engagement.

Si vous n'êtes pas déjà un de nos heureux clients veuillez bien nous confier votre première commande afin de vous rendre compte de la satisfaction que nous pouvons donner.

La Cie d'Imprimerie Perrault. Main 1535. 73 RUE SAINT-JACQUES

AVIS DE DIVIDENDE. AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de deux et demi pour cent (2 1/2 p.c.) pour le trimestre expirant le 30 juin, 1914, a été déclaré sur le capital-actions payé de la compagnie.

Le Canada est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente. Le Canada atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent.

AU CAMP DE CERCOTTES. Orléans, 1. — La foudre est tombée cet après-midi, au camp de Cercottes, près d'Orléans, blessant de nombreux soldats.

CHAIR HORRIBLEMENT BRULEE. Son pharmacien lui avait vendu un remède acide pour les cors aux pieds, ce qu'il aurait dû acheter était l'hôpital militaire dans un état assez grave.

Une inondation dévaste les campagnes. Lui. — Te voilà sauvée, ma chérie. Elle. — Oh! Georges, va vite me chercher une épingle à cheveux!

LES PLUS GRANDS PAQUEBOTS LIGNE LA ROUTE CANADIENNE. 3 Départs par semaine via la route du St-Laurent. POUR LIVERPOOL, POUR GLASGOW, POUR LE HAVRE ET LONDRES.

DEBENTURES. Commission Scolaire de la Paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Des Soumissions sous enveloppe cachetée adressées au sous-sécretaire et portant l'inscription SOUMISSION RE DEBENTURES...

Compagnie des Tramways de Montréal. AVIS DE DIVIDENDE. AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de deux et demi pour cent (2 1/2 p.c.) pour le trimestre expirant le 30 juin, 1914, a été déclaré sur le capital-actions payé de la compagnie.

PETITES ANNONCES. COMBUSTIBLE A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, \$2.25; érabie coupé, \$3.25; blocs moulinés de longueur de poêle, \$2.00; blocs d'épinette, \$2.50 le voyage.

PERSONNEL. Seriez-vous prêt à vous marier et vous trouvez à votre goût? Le meilleur journal matrimonial qui soit publié, expédié gratis. "The Correspondant", Toledo, Ohio. 38-60-R.P.A.

A VENDRE. 1 MOTEUR ELECTRIQUE, courant continu de 220 volts, 65 chevaux. Ce moteur peut être utilisé aussi comme dynamo de 45 K.W.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 2376. — Marie Jeanne M. Audiot, de Montréal, épouse de Tancrède Marcell, journaliste de Montréal, Demanderesse vs. Le dit Tancrède Marcell, Défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 1126. — Dame MARGHERITE GRIFIN, épouse commune de bien connu Achille Beauchamp, voyageur de commerce, tous deux de Cité et District de Montréal, Demanderesse vs. Le dit Achille Beauchamp, du même lieu, Défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 2285. — Yvonne Thurmen, épouse commune en biens de Archille Desgalliers, journaliste, de Cité et District de Montréal, Demanderesse vs. Archille Desgalliers, journaliste, du même lieu, Défendeur.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

CANADIAN PACIFIC. PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNK La Gare Windsor, . . . 19.00 a.m. 19.05 p.m. Ar. Portland, . . . 17.45 p.m. 18.30 a.m. Ar. Old Orchard, . . . 18.45 p.m. 17.11 a.m. Ar. Kennebunkport, . . . 19.35 a.m. 17.58 a.m. Service direct de wagon-lits 4 valais. Tous les jours, sauf le dimanche.

NOUVEAU SERVICE PAR TRAINS RAPIDES TORONTO-DETROIT-CHICAGO. Canadian No 21. Dp. MONTREAL, . . . 8.45 a.m. 10.00 p.m. Ar. TORONTO, . . . 5.40 p.m. 7.35 a.m. Ar. WINDSOR, . . . 12.10 a.m. 2.00 p.m. Ar. DETROIT, . . . 11.25 a.m. 1.28 p.m. Ar. CHICAGO, . . . 7.45 a.m. 9.05 p.m.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED. Mille Îles, Rochester, Toronto, Niagara Falls. Jours de semaine, 1.00 p.m., quai Victoria, dimanche, 1.30 p.m., à Lachine par le G. T. R.

London - Paris. VIA LIVERPOOL. MECANTIC 4 Juillet. CANADA 11 Juillet. LAURENTIC 18 Juillet. PRIX POUR LIVERPOOL SELON LE STEAMER. De \$92.50, 1ère classe; \$50, 2ème classe. Faites venir brochures et horaires gratis.

CANADIAN PACIFIC Service Trans-Atlantique. LIGNE DE LIVERPOOL. LAKE MANITOBA, . . . 23 Juin. VIRGINIAN, . . . 25 Juin. EMPRESS OF BRITAIN, . . . 5 Juin. VIRGINIAN, . . . 23 Juin.

ELDER-DEMPSTER & CO LIMITED. 319 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 2285. — Yvonne Thurmen, épouse commune en biens de Archille Desgalliers, journaliste, de Cité et District de Montréal, Demanderesse vs. Archille Desgalliers, journaliste, du même lieu, Défendeur.

ELDER-DEMPSTER & CO LIMITED. 319 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 1126. — Dame MARGHERITE GRIFIN, épouse commune de bien connu Achille Beauchamp, voyageur de commerce, tous deux de Cité et District de Montréal, Demanderesse vs. Le dit Achille Beauchamp, du même lieu, Défendeur.

ELDER-DEMPSTER & CO LIMITED. 319 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 2376. — Marie Jeanne M. Audiot, de Montréal, épouse de Tancrède Marcell, journaliste de Montréal, Demanderesse vs. Le dit Tancrède Marcell, Défendeur.

ELDER-DEMPSTER & CO LIMITED. 319 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL. PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 1126. — Dame MARGHERITE GRIFIN, épouse commune de bien connu Achille Beauchamp, voyageur de commerce, tous deux de Cité et District de Montréal, Demanderesse vs. Le dit Achille Beauchamp, du même lieu, Défendeur.

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada", sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

DODD'S KIDNEY PILLS. Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, ainsi rhumatisme, goutte, urticaire, diabète et mal de dos. Le célèbre docteur est un modèle de la bête.

Le banquet du Club Champêtre

IL MARQUE BRILLAMMENT L'INAUGURATION DU NOUVEAU CLUB-HOUSE DE CETTE PROSPERE ASSOCIATION.

Les membres du Club Champêtre Canadien savent bien faire les choses. Et nous avons eu de leur esprit d'initiative, hier soir, alors qu'ils ont inauguré par un splendide banquet, leur nouveau club-house de Montréal-Est.

Le banquet d'hier soir fut marqué par un très beau succès et ceux qui y participèrent en garderont longtemps l'agréable souvenir. Il était présidé par M. E. N. Hébert, commissaire de la ville de Montréal et président du Club Champêtre Canadien.

POUR VOL DE CHEVAL

UN INDIVIDU EST ARRETE

Un nommé Robert Chartrand a été arrêté, sous l'accusation d'avoir volé un cheval à l'écurie de M. Ferguson, 2140 rue Clarke.

AU CLUB CARNEAU

Ce soir aura lieu une assemblée du club Carneau, au No. 1085 Sainte-Catherine-Est. On fera les élections et on étudiera plusieurs questions importantes qui intéressent le club.

IL S'EXERCAIT AU TIR

John Timpo, rue Verville, au Parc Extension, s'est cru obligé d'essayer un fusil dont il venait de faire l'acquisition sur la rue St-Laurent.

Comme son champ de tir était la rue Verville, les citoyens justement effrayés mandèrent la police. Le constable Lamelin désarma Timpo et le conduisit au poste 21, où il l'incarcéra dans les cellules.

Comme breuvage, rien n'est plus délicieux que le CLAIRET "CHATEAU BEAUMONT" \$3.00 la doz ; 30 cts la bouteille GRAVEL FRERES

COUPON POUR GRAVURES EN COULEURS Données gratuitement par Le "CANADA" 2 Juillet 1914 SIX COUPONS DE DATES CONSECUTIVES CONSTITUERONT UNE SERIE

tave Valois, Gaspard Thoin, Charles Larin, Aimé Reeves, Jos. L'Heureux, Alph. Gratton, Jos. Brousseau, Jos. Lamontagne, James Murphy, A. Thoin, Alex. Langlois, Léon Robillard, H. Richard, J. Masse, H. O. Dandurand, J. C. E. Hubert, Alfred Carpentier, Louis Larue, Jos. Nantel, Dr J. E. Lesage, Nap. Turcot, A. F. Larose, J. E. B. Normandeau, J. H. A. Fautoux, Elie Maurault, Nazaire Gauthier, Louis Poiré, Edgar Carmel, Elzéar Hamel, A. Daignault, J. P. W. Dagenais, A. Dagenais, H. Lapointe, Z. Duchesneau, O. Baillargeon, E. St-Amour, J. Savard et une foule d'autres.

Le menu du banquet n'aurait pu être mieux composé. Le club Champêtre Canadien possède un chef de cuisine qui a droit à des félicitations. La série des toasts était la suivante : Le Roi, Montréal Est, Le Club Champêtre, Nos Invités, "La Presse", M. le commissaire E. N. Hébert prononça le principal discours de la soirée. Il émit un projet que les convives ratifièrent par une salve d'applaudissements. Il se prononça en faveur de la fusion du club Champêtre avec l'Association Athlétique d'Amateurs National, cette grande organisation sportive qui fait justement l'orgueil de notre population.

Comme la direction du National voit aussi ce projet d'un bon œil, il est probable que nous le verrons se réaliser dans un avenir rapproché.

M. T. W. Lévesque présenta le "toast à Montréal Est". Il dit les admirables progrès réalisés par cette municipalité, grâce en bonne partie à la législation libérale et généreuse que le gouvernement de la Province lui a donnée.

Des discours furent aussi prononcés par M. Charles Wilson, M. U. H. Dandurand, M. Jos. Versailles, M. Hurlubise, échevin de Montréal Est, M. E. A. B. Ladouceur, M. A. L. Caron, etc.

SOUPCONNES DE VOL

ON AURAIT MIS LA MAIN SUR LES VOLEURS DE CHEZ M. ST-PERE.

La Sûreté croit avoir arrêté les auteurs des nombreux vols commis ces temps derniers dans la partie est. Ce sont les détectives Pigeon et Beauchamp qui ont arrêté les nommés Eugène Lenoir et Ildège Martin, deux individus que l'on soupçonne fortement d'être les auteurs des vols au magasin de confection "Male Attire" et de M. St-Père, quincailler.

Ils seront traduits ce matin devant le magistrat de police.

CADAVRE REPECHE

Le fourgon de la morgue a été appelé pour recueillir un noyé trouvé dans le port près des hangars No 16, hier soir, vers 6 heures. Le corps n'a pu encore être identifié.

AVIS AUX MEDECINS

MM. les Médecins pourront s'assurer l'assistance toujours si précieuse d'un garde-malade diplômé en s'adressant à L'Association des Gardes-Malades de Ville-Marie, 773 St-Denis, Tél. Est 3445, aux conditions suivantes:

Assistance en obstétrique \$1.00 et plus. Visites subséquentes 35c. Assistance à une opération \$1.00. Pansement de chirurgie 35c. Cas de médecine, par visite 35c. Cas des pauvres, gratis.

LA MUSIQUE DANS LES PARCS

L'AVERSE DISPERSE LA NOMBREUSE ASSISTANCE.

Une averse a suffi pour disperser les foules qui étaient accourues hier soir, pour entendre les concerts en plein air donnés l'un au Parc Jeanne Mance, par l'Harmonie de Montréal, sous la direction de M. Edmond Hardy, l'autre au Parc Lafontaine, par la Musique de Montréal, sous la direction de M. J. A. Boucher.

Dans les deux endroits, les deux corps de musique ont exécuté les morceaux au programme avec une rare perfection, mais malheureusement, comme nous le disons plus haut, le public n'a pu jouir jusqu'à la fin du plaisir auquel il était initié.

Ce n'est que partie remise, car cette année les concerts seront nombreux et pour peu que la température devienne un peu plus clémente, le public, si amateur des concerts en plein air sera satisfait.

UNE GRANDE CONVENTION

Plus de dix mille personnes assisteront à la réunion de la Ligue Epworth.

Buffalo, N.-Y., 1 — La neuvième convention annuelle de la Ligue Epworth a été inaugurée officiellement ici. Des centaines de délégués sont arrivés et on croit que plus de 10,000 personnes assisteront à cette convention.

Des séances seront tenues dans trois salles simultanément. Samedi, sera la journée de clôture. Les principaux orateurs seront le vice-président C. W. Fairbanks et N. W. Rowell, M. P., Toronto.

DRAME DE FAMILLE

Alger, 1er juillet. — Avant de partir au régiment, Jean Ambrosino se mariait avec Florence dell'Isola qui, pendant qu'il accomplissait son service, demeurait chez sa mère. A son retour du régiment, au mois d'avril dernier, le jeune mari, désireux de vivre indépendant avec sa femme, rappela à sa mère la promesse qu'elle lui avait faite au moment de son mariage de lui acheter un mobilier. Celle-ci, sans refuser, le faisant patienter, Ambrosino et sa jeune femme allèrent alors vivre chez la mère de cette dernière. Depuis, de fréquentes discussions eurent lieu entre Ambrosino et sa mère. Au cours de l'une d'elles, la mère apprit au mari que, pendant qu'il accomplissait son service militaire, sa femme l'avait trompé avec son frère Michel Ambrosino.

Jean eut une explication avec ce dernier, qui avoua le fait. Furieux, le jeune mari acheta un browning dans l'intention de tuer sa femme. Ce matin il arrivait chez sa mère à l'heure du repas et trouvait autour de la table familiale son père et ses deux frères, Michel et Innocent. Jean, très violemment, reprocha à sa mère de n'avoir pas su veiller sur sa femme. Son frère Innocent voulant le faire taire, la discussion s'envenima et Jean reçut un coup de poing en pleine figure. Fou de rage, il saisit alors son browning et tira presque à bout portant sur son frère Innocent, qui fut tué sur le coup. Le fratricide alla ensuite se constituer prisonnier.

Certainement, ajoute M. Boyer, le pays est encore et toujours prospère, mais il est prospère pour les "schemers", pour les amis du gouvernement, qui se saignent à blanc pour eux, tandis qu'il oublie, le brave, les rudes travailleurs des champs, en rendant le marché canadien insupportable. Ici, M. Boyer traite longuement de la question réciproque, intéressant par-dessus tout les cultivateurs ; puis l'on arrive finalement à l'inique comédie jouée par le clan nationaliste-conservateur, cette comédie, dit-il, mélange hybride qui a produit le reniement le plus complet de la députation bleue sous ce principe, toute à plat ventre aujourd'hui devant le gouvernement Borden, de politique absolument différente à celle que l'on prônait en temps d'élection, de paroisses en paroisses, sur les bûstings.

LE "FIGARO" EST CONDAMNE

Une amende de cinq cents francs lui est imposée par la Cour Correctionnelle.

Paris, 1 — La Cour Correctionnelle a imposé une amende de 500 francs au "Figaro", coupable d'avoir publié le discours prononcé par le Procureur de la République au procès de Mme Caillaux.

Le "Temps" et plusieurs autres journaux ont été condamnés à 50 francs chacun, pour avoir reproduit le plaidoyer publié par le "Figaro".

Toulon, 1 — Une explosion de chaudière s'est produite à bord du cuirassé "Ernest-Renan" ; il y a quatre blessés.

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA VESSIE MALADIES VENERIENNES Dr G. ARCHAMBAULT

La convention de Vaudreuil

M. GUSTAVE BOYER DEPUTÉ ACTUEL DE VAUDREUIL, EST CHOISI UNANIMEMENT COMME CANDIDAT LIBÉRAL POUR LE NOUVEAU COMTE VAUDREUIL-SOULANGES — UN TELEGRAMME DE SIR WILFRID LAURIER APPUYANT CE CHOIX.

Hier matin, avait lieu au village de Vaudreuil, la première réunion de la convention libérale tenue pour décider le choix d'un candidat libéral pour le nouveau comté Vaudreuil-Soulanges, sous la présidence de l'hon. Sénateur Boyer, représentant la division.

A cette première réunion il fut simplement convenu qu'on attendait de la bonne entente qui régnait parmi les délégués des comtés de Vaudreuil et de Soulanges un choix unanime pour assurer la victoire du parti d'union définitive.

A deux heures de l'après-midi, les délégués se réunirent de nouveau et sur la proposition de MM. Nap. Bourbonnière ; Avila Besner maire de St-Polycarpe ; Onédime Aubry, des Cèdres ; Olivier André, de Coteau Station, secondée par MM. W. Brown J. E. Quessal ; J. Simpson ; Arthur Lamar, maire de Pointe Fortune ; Rigaud, St-Lazare, et Ste-Marthe, il fut décidé unanimement d'offrir la candidature au député actuel du comté de Vaudreuil, M. Gustave Boyer.

Cette décision connue et proclamée par l'hon. Sénateur Boyer, qui s'en dit très fier, tout le monde réclame le nouveau candidat, c'est alors que le secrétaire de la convention lit un télégramme de Sir Wilfrid ainsi conçu :

Notaire Ouimet, Vaudreuil, Je ne saurais être candidat pour les comtés-Unis, Boyer est l'homme tout désigné. Sir WILFRID LAURIER.

M. Gustave Boyer en ce moment rentre dans la salle et prend la parole. C'est, dit-il, la quatrième fois qu'on m'offre la candidature dans Vaudreuil, l'unanimité, cependant de cette convention, est pour moi une grande consolation, je dirais plus la plus grande joie que j'ai éprouvée durant ma carrière politique.

Puis, M. Boyer parle de la réunion des comtés, faite sans le consentement préalable du peuple et il espère que la revanche, la réponse au gouvernement actuel sera précisément la future élection du candidat libéral dans le nouveau comté Vaudreuil-Soulanges.

Le député de Vaudreuil fait ensuite l'histoire de la représentation parlementaire de 1792 à nos jours, en passant par toutes ses nombreuses phases.

Enfin, M. Boyer rentre dans le vif de la question politique actuelle. Il croit néanmoins que dans les circonstances cela est quelque peu inutile devant un auditoire unanime sur cette question. Il préfère croit-il devoir se réserver ou du moins conserver toutes ses forces pour faire la lutte au gouvernement Borden, quand en viendra le temps.

Il juge à propos, en tous cas, de parler de la banqueroute générale actuelle due au gouvernement en grande partie, à sa manière d'agir, à son indolence si coupable. Pas de travail dans les villes, difficultés financières, commerciale remarquable, dans toutes les sphères, voilà l'œuvre néfaste de la dernière législature Borden, toute en faveur des gros capitalistes, Mackenzie Mann, par exemple, qui ont touché la somme énorme de \$45,000,000 pour le C.N.R. qui retire des profits énormes de cette somme dont le gouvernement seul est responsable, sans aucune garantie, sans aucune sécurité.

Certainement, ajoute M. Boyer, le pays est encore et toujours prospère, mais il est prospère pour les "schemers", pour les amis du gouvernement, qui se saignent à blanc pour eux, tandis qu'il oublie, le brave, les rudes travailleurs des champs, en rendant le marché canadien insupportable. Ici, M. Boyer traite longuement de la question réciproque, intéressant par-dessus tout les cultivateurs ; puis l'on arrive finalement à l'inique comédie jouée par le clan nationaliste-conservateur, cette comédie, dit-il, mélange hybride qui a produit le reniement le plus complet de la députation bleue sous ce principe, toute à plat ventre aujourd'hui devant le gouvernement Borden, de politique absolument différente à celle que l'on prônait en temps d'élection, de paroisses en paroisses, sur les bûstings.

En terminant, le candidat libéral choisit à l'unanimité par la convention, remercie chaudement les citoyens de Soulanges et de Vaudreuil et les félicite de leur entente parfaite ; il sait qu'à la prochaine élection, il est absolument sûr du résultat à l'avance et le candidat Borden, si toutefois il en a us, mordra la poussière.

M. Brown, maire de Pointe Fortune, propose un vote de remerciement à l'hon. Boyer, qui préside l'assemblée, et le sénateur prend ensuite la parole. M. Gustave Boyer vous a traité, dit l'hon. sénateur, de toutes les questions pouvant intéresser l'électorat, deux mots seulement pour vous instruire un peu sur l'organisation du ministère Borden, vous fixer sur son choix et surtout sur la composition ignoble de la commission chargée par le gouvernement conservateur de juger de l'administration Laurier, commission qui, définitivement a été payée \$20,000 pour ne rien, absolument rien trouver de reprehensible à l'administration libérale au pouvoir depuis seize ans.

Qu'à fait le gouvernement Borden, reprend alors le Sénateur, de son programme de 1911 ? Rien, absolument rien, tout est encore à réaliser, toutes les promesses ont été vaines, et jamais le peuple, l'électorat n'a tant été léurré, que lors des dernières élections fédérales. Pour clore son discours, le Sénateur Boyer fait l'éloge de son homonyme, le député de Vaudreuil, candidat choisi à l'unanimité par la convention et réclame des délégués du comté Vaudreuil-Soulanges tout leur appui dans la prochaine lutte, pour remettre au pouvoir le grand vieillard qui a dirigé pendant si longtemps les destinées du pays en lui donnant une prospérité jusque-là inconnue, prospérité qu'on ne saurait attendre encore de nouveau que du régime Laurier malheureusement interrompu par une erreur populaire, qui a été bien vite comprise lorsqu'il était malheureusement trop tard, mais que le prochain verdict électoral saura sûrement réparer.

Le Sénateur Boyer adresse finalement quelques paroles aux délégués anglais qui l'applaudissent fréquemment. M. H. Pilon, député du comté de Vaudreuil à la Législature Provinciale succède au Sénateur Boyer. L'orateur félicite tout d'abord les membres composant la convention de l'entente avec laquelle ils ont agi. Pas de discussion, cordialité parfaite, M. Gustave Boyer choisi à l'unanimité, c'est là un bel exemple d'union. M. Pilon termine en donnant quelques sages conseils aux électeurs diés par sa grande expérience en fait de luttes électorales ; mais il appuie surtout sur ce point que l'on doit serrer, serrer les rangs et ne pas oublier de travailler constamment pour le succès de la grande cause libérale. Quant à lui personnellement il est prêt à se sacrifier jour et nuit pour la triomphe de la bonne cause et à suivre partout son collègue M. Boyer dans sa prochaine campagne.

Ont encore adressé la parole, MM. le notaire Ouimet de St-Polycarpe, secrétaire conjoint de la convention avec le notaire Legault, de Vaudreuil MM. Albert Dauth, Adrien Pharrand, l'échevin Elie, de Montréal et M. J. E. Fournier également de la métropole. A la fin de l'assemblée il est décidé que l'on enverra le télégramme suivant à Sir Wilfrid Laurier : "Sir Wilfrid Laurier, Ottawa, Les chefs libéraux des comtés de Soulanges et Vaudreuil, assemblés en convention à Vaudreuil, désirent vous exprimer leur entière confiance et constante admiration. La convention a choisi M. Gustave Boyer comme futur candidat pour les comtés Unis. Sénateur BOYER".

LISTE DES DELEGUES DU COMTE DE VAUDREUIL Ste-Marthe : Arthur Lamère, André Farmer, Joseph Brabant, Alfred Campeau, Victor St-Denis, Bernard McManus, Frank Monoghan. St-Rédempteur : Ubald Brasseur, Isidore, Chevrier, Joseph Aumais. Pointe Fortune : William Brown, Duncan Roy, Léon Charette. St-Lazare : Octavien Poirier, Jack Simpson (maire), Adolphe Chevrier, Napoléon Chevrier, Napoléon Géraldeau, Rock Bradley, Cyprien Poirier (père), Pierre Ménard, Orphir Montpeller, Oscar Lavigne, Léon Lauzon. Soulanges : J. Emery Fournier, J. Alfred Sauvé, Montréal. Como : William Sanderson, Chs H. Léger, Frank Manson. Hudson : Aristide Séguin, Jimmy Park, George Hodgson Lumberman. Fief : Allan Hodgson, George Poirier, Hyacinthe Lauzon, Dennis Hynds. Rigaud : Théodule Charlebois, Le Dandurand, Michel Besner, Jos. Ev. Quessal, Nap. E. St-Julien, Nap. Duvoisin, Emery Bertrand, J. O. Lavac.

D. GAGNON & CIE Limitée

MAGASIN A RAYONS ANGLE SAINT-LAURENT ET DORCHESTER Grande vente pour faire de la place, pour notre nouveau département de Hardes faites pour Hommes et Garçons que nous préparons pour l'ouverture dans un mois

Pour Vendredi et Samedi, prix spéciaux dans le département de l'Epicerie, au sous-sol — N'y manquez pas, il y a de quoi économiser.

Le beurre de crémier, pour... 35c La Grosse pure... 17c Les œufs frais, seulement, la doz... 24c Tomates, pois, blé-d'Inde, fèves en boîtes, 10c, ou 3 pour... 35c Haricots dans sauce aux tomates, la boîte... 15c Morue sèche, en paquets... 12c

Thés de toutes sortes, de 15c à 40 cts la livre. Café en fèves, moulu devant vous, 50c à 40c la livre. Biscuits de toutes sortes, 10c, 12c, 14c, 15c, 18c, 20c la livre. Confitures pures, Ely, fraises, framboises... 25c Confitures aux gadelles noires de Tickler, très pures, la bouteille... 15c Marmelade orange, de Tickler, le pot... 15c Sauce H. P., la bouteille... 15c Sauce Worcestershire, 10c la bout, 3 pour... 25c Sauce Lea et Perrin, la bouteille... 25c Sauce à salade Yacht Club, 2 grands... 15c et 25c Spaghetti de Heints, la boîte... 25c Sauce Cambridge — Polly Prim, 10c, 3 boîtes pour... 25c Gold Dust, 5c le paquet; 6 pour... 25c Gros balais de Blé-d'Inde, pour tapis, 3 boîtes pour... 25c

Vaisseaux en granit émaillés de toutes espèces, à l'usage des cuisinières, vendus à prix spéciaux pour vendredi et samedi.

Ferblanterie et articles en bois offerts à bon marché Dans tous les départements de marchandises sèches, nous aurons des Bargains extraordinaires. Il y a valant \$100.00 de marchandises sèches offertes à grande réduction. Voyez notre annonce de samedi dans ce journal.

A NOS DEPOSITAIRES

Nous prions nos dépositaires de prendre note qu'aucune réclamation ne sera acceptée, à moins qu'elle ne soit faite par écrit.

Des cartes postales à notre adresse vous sont distribuées sans frais, et en vous en servant chaque fois qu'il y a retard dans la livraison, aussi pour augmentation ou diminution, vous nous aiderez à rendre notre service de livraison encore plus efficace.

Georges Séguin, Emery Gauthier, Elzéar Sabourin, Barnabé Larocque, Odilon Brûlé, Johnny Lefebvre, James Madden, Rosario Bédard, E. Bourque, Edmond Boutin. Ste-Justine : Narcisse Sabourin, Flavien Sabourin, David Decour, Gabriel Legault, Wilfrid Marleau, Solomon Lanthier, Adrien Bourbonnais, Solyme Brunet. Peverill : Ovilas Legault, F. X. Prier. Ile Perrot : Orphir Legault, Thomas Mongrain, Robert Lalonde, Azilda Daoust, Ferdinand Daoust, Albert Lalonde, Johnny Stocker. Vaudreuil : Elzéar Brasseur (père), Amédée Castonguay, Amédée Dumberry, Paul Denis, Ludger Castonguay, Phidèle Froulx, Zotique Sauvé, Barnabé Lalonde, Athanase Besner, Arthur Wathier. Dorton : J. B. A. Valois, Wilfrid Hamilton, Arthur Cousineau. COMTE DE SOULANGES St-Clot : Adrien Pharrand, Régis Savary, Julien Bourbonnais, Théodore Bourbonnais, Avilas Legault, J.-Bte Lalonde. Les Cèdres : Onésime Aubry, J. P. Leroux, Joseph Levac, Aza Séguin, Joseph Lalonde, Avila Séguin, Isaie Sauvé, René Denis, Alfred Lalonde, hôtelier ; Edouard Gohier, Nestor Thauvette, J.-Bte Juillet, Clément Clément. Coteau du Lac : Albert Dauth, Avila Pharrand, Benjamin Ethier, Joseph Montpetit (ex-maire), Joseph D. Leroux, Emmanuel Bourbonnais, Victor Juillet, Théodule Boyer, Julien Coutlerie, Alex. Mthot, Joseph Lalonde, George Vénier. St-Zotique : Adrien Dubeau, John Léger, Hilaire Duval, J.-Bte Sauvé, J.-Bte Lalonde, George Biron, Louis Lalonde. Rivière Beaudette : Napoléon Sau-

LES DENTISTES GENDREAU ont transporté leurs bureaux Au No 535 rue St-Denis TEL. BELL 6-27 2914

The Arbour Hotel Company LIMITED

A VENDRE Pupitre double, pour comptabilité, en cerisier, en très bonnes conditions; à coûté \$100.00, sera vendu à bon marché. S'adresser à 73 rue St-Jacques.

St-Téléphone : J. A. Leroux, Avila Daoust, J. F. Mackay, Ephrem Claude, D. L. Marleau, marchand, Montjoie ; Dr Edouard Charlebois. St-Polycarpe : Nap. Bourbonnais, Alfred Lanthier, Odilon Séguin, Avila Besner, Moïse Bourbonnais, Eug. Lattreille, Félix Théoret, Dr Aimé Poirier, Orpha Bériault, Alfred Lalonde, Paul Thauvette, Ferdina Sauvé, Honoré Ranger, Isaie Robillard. Coteau Station : Olivier André, Elzéar Castonguay, Isaie Sauvé, Auguste Dicaire, Ferdina Massé, Geo. Montpetit, Ohs Houli.